

PPA de l'agglomération de Nancy

2015 – 2020

Comité de suivi - 31 mai 2018

A word cloud of terms related to the PPA of the Nancy agglomeration. The central and largest word is 'Nancy'. Other prominent words include 'actions', 'transport', 'santé', 'NO2', 'PM2,5', 'bois', 'PPA', 'DREAL', 'PM10', 'déplacement', 'St Nicolas de Port', and 'Champenoux'. Smaller words include 'Neuves-Maisons', 'PDE', 'industrie', 'brûlage', 'urbanisme', 'communication', 'marchandises', 'Pompey', 'marche', 'vélo', 'exposition', 'chantier', 'population', 'aménagement', 'Crit'Air', and 'agriculture'.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE
MEURTHE-ET-MOSELLE

Comité de suivi PPA – ordre du jour

- **Enjeu qualité de l'air (DREAL)**
- **Actions de l'État à travers le PREPA et le PPA (DREAL)**
- **Evolution de la qualité de l'air (Atmo Grand Est et DREAL)**
- **Actions exemplaires de reconquête de la qualité de l'air**
 - CD54 covoiturage
 - CC Pompey économie industrielle et territoriale
 - MGN : CEE, PDIE, électromobilité
 - CDA limiter les émissions d'ammoniac
 - FFB et WIG chantiers propres
 - DREAL : actions portant sur l'industrie
 - DREAL / MGN circulation différenciée (CRIT'AIR)
- **Vers un comité local de l'air ?**

La qualité de l'air : un enjeu partagé



Action de l'État : PREPA

Industrie : renforcement des contrôles et application des **MTD** (cimenteries, raffineries, installations de combustion, etc.)

Transports : convergence **fiscalité** essence-gasoil, **plans de mobilité**, IKV, certificats **Crit'Air**, **renouvellement des flottes + LOM** (loi d'orientation des mobilités) à venir

Résidentiel-tertiaire : incitation à la **rénovation énergétique**, teneur en soufre du fuel domestique, **cofinancement avec les collectivités** d'aides au renouvellement des poêles, **accompagnement des collectivités** pour le développement d'alternatives au brûlage des déchets verts

Agriculture : réduction des émissions d'ammoniac et de particules, **alternatives au brûlage des résidus agricoles**, étude des produits phytosanitaires dans l'air, contrôle de l'interdiction des épandages aériens, **accompagnement** du secteur agricole par la diffusion des bonnes pratiques, **financement** de projets ;

Communication : assises nationales de la qualité de l'air et **JNQA**

Actions territoriales : le PPA

- Approuvé en 2015, **suivi** annuel, **évaluation** en 2020
- **Objectif** : reconquérir (et préserver) une bonne qualité de l'air
- Comporte :
 - des mesures réglementaires / directives UE transposées
 - la déclinaison locale de ces mesures sur le territoire
 - des engagements volontaires des acteurs locaux
- Pas de solution « univoque » – il faut agir :
 - au quotidien contre la pollution de fond (plus nocive)
 - dans tous les secteurs d'activité :
 - en intégrant l'air dans les politiques publiques : PPA, PCAET, PDU, PLU, SRADDET, PRSE...
- Implique un suivi des actions prévues et de la qualité de l'air.

Evolution de la qualité de l'air sur le territoire du PPA



AtMO
GRAND EST

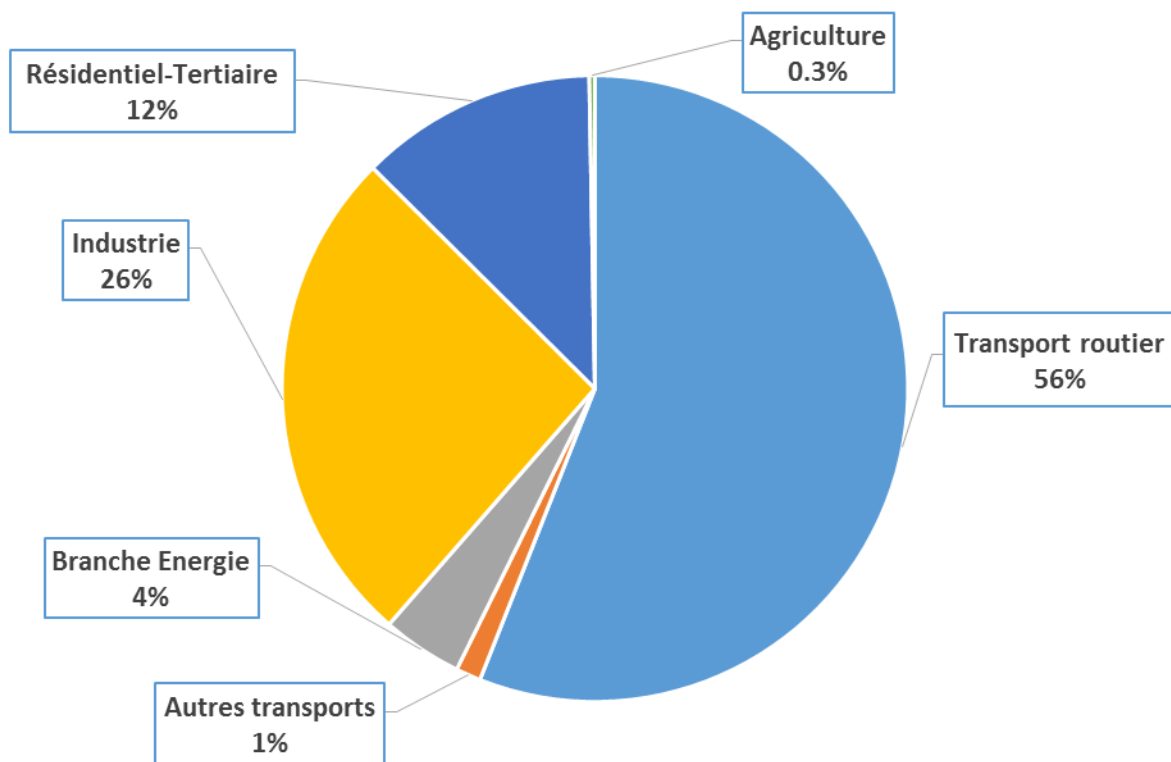
- **Pollution de fond et à proximité des sources**
 - évolution des émissions, secteurs contributeurs
 - évolution des concentrations (air ambiant)
- **Apport de la modélisation**
 - cartographie
 - population exposée au dépassement des normes
 - guide pour nos politiques publiques
- **Focus sur les pics de pollution**



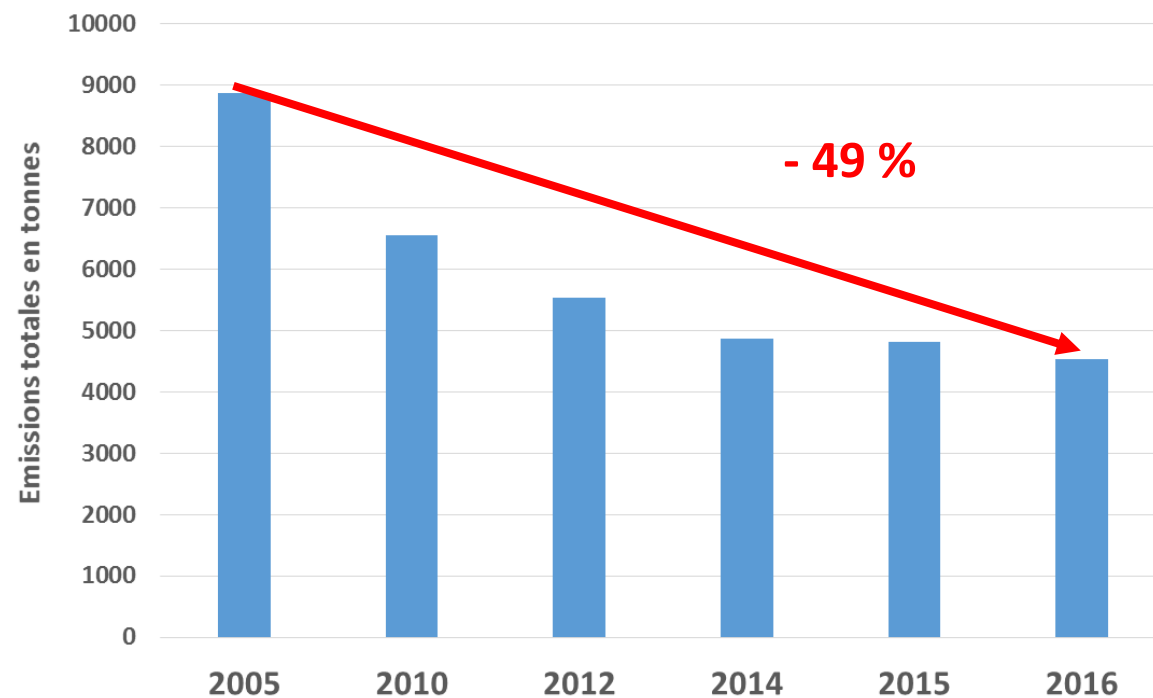
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE
MEURTHE-ET-MOSELLE

Emissions d'oxydes d'azote par secteur en 2016

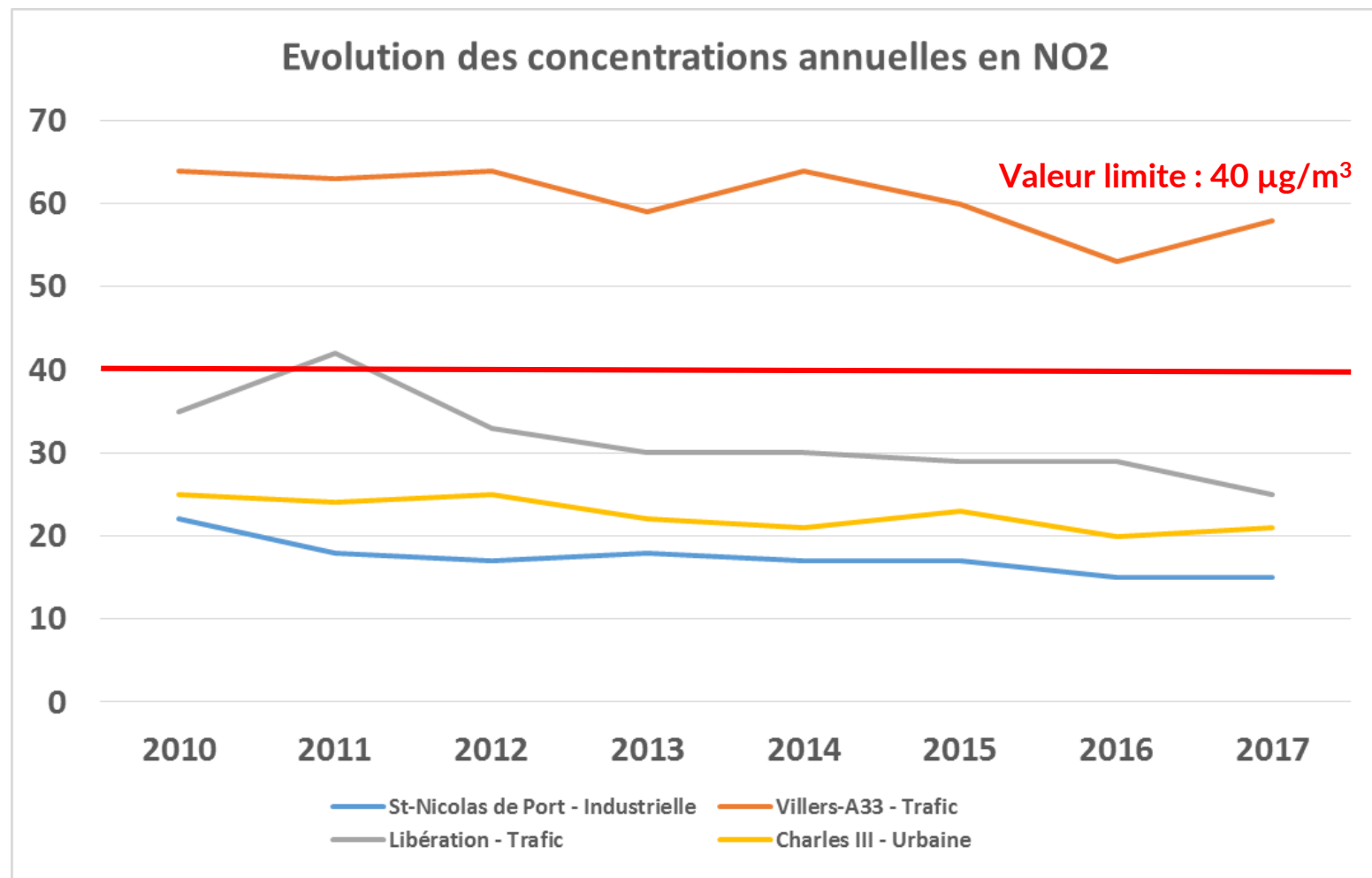


Evolution des émissions entre 2005 et 2016



NO₂ - Evolution des concentrations depuis 2010

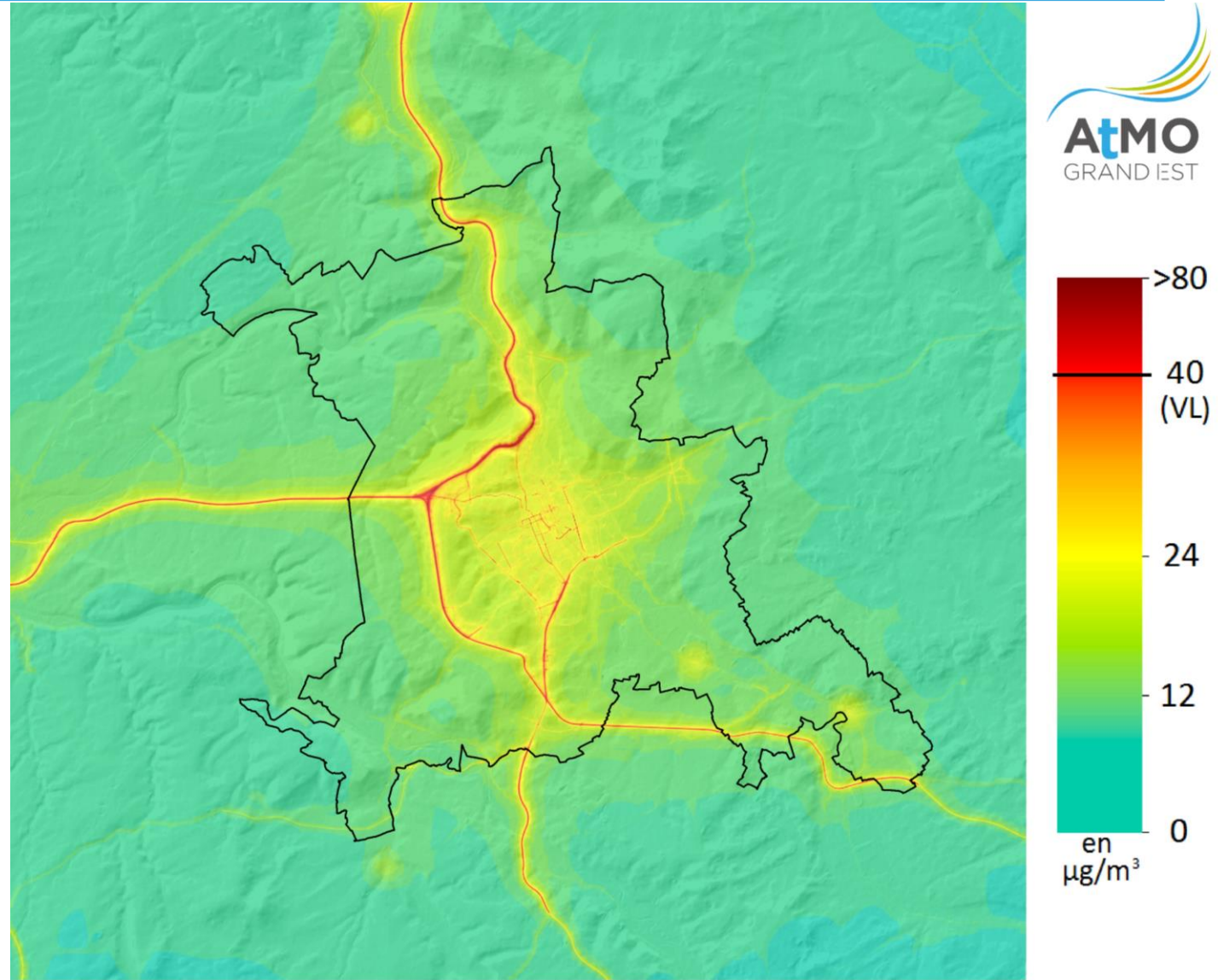
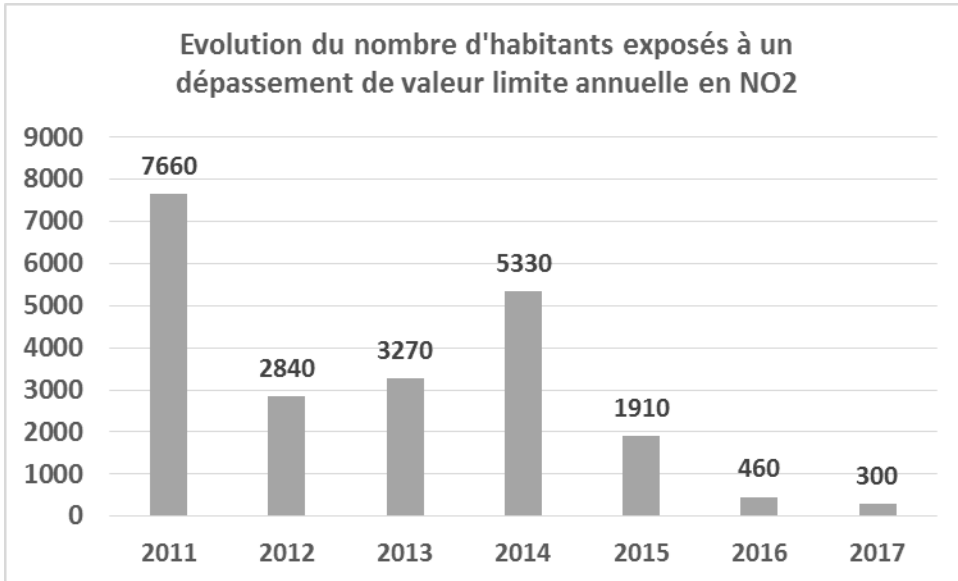
Le dioxyde d'azote : Un bon indicateur de la pollution routière



La valeur limite annuelle pour la protection de la santé humaine est respectée en situation de fond mais continue d'être dépassée sur les stations de proximité trafic de l'agglomération nancéienne.

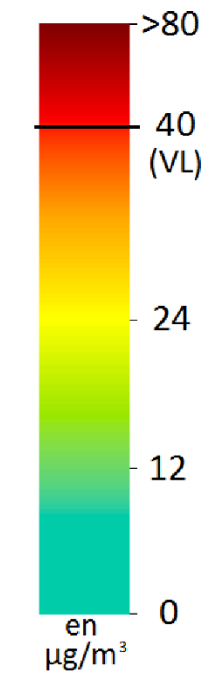
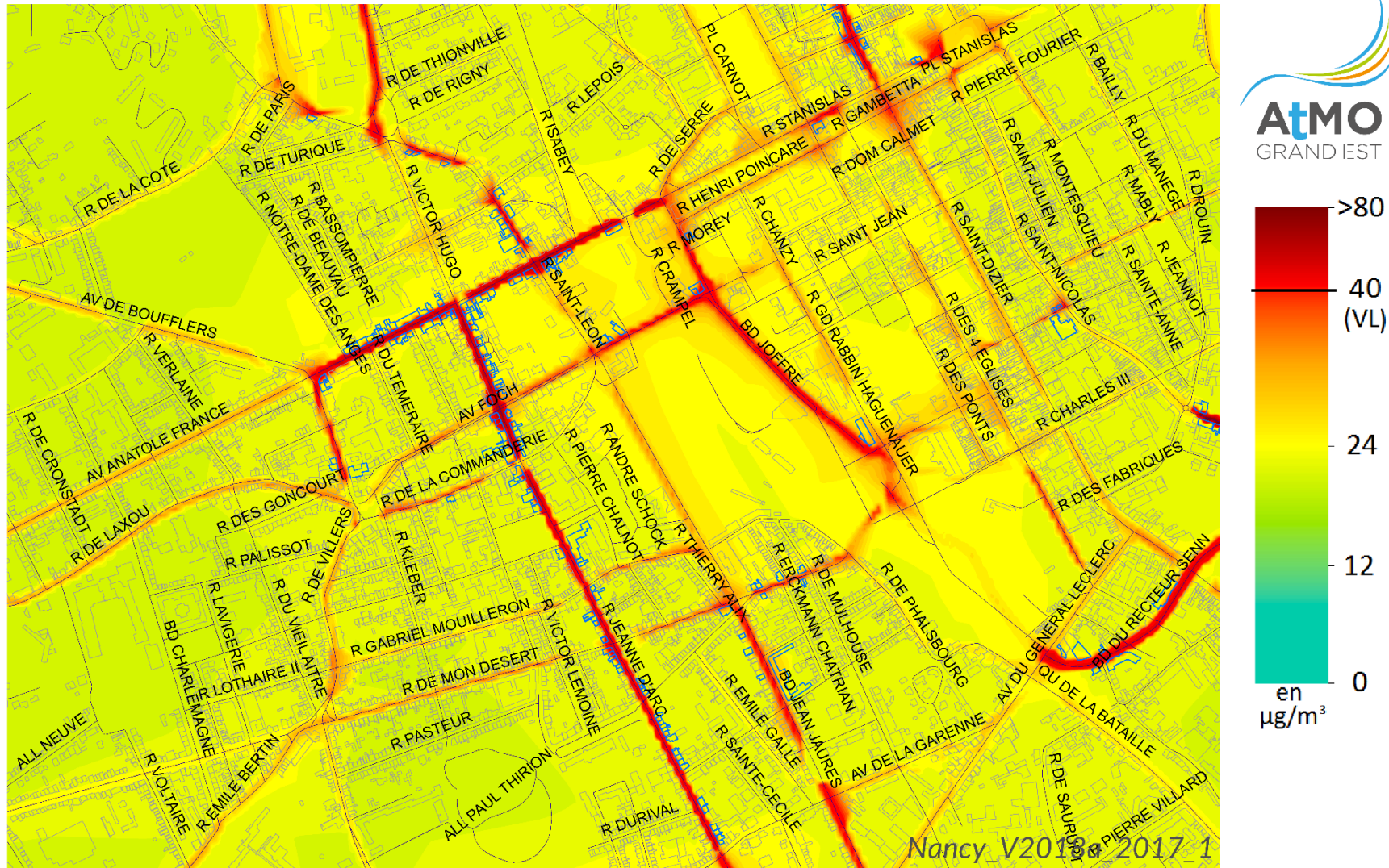
Les valeurs sont globalement stables depuis 2010.

Concentrations moyennes annuelles en NO₂ sur l'Agglomération de Nancy en 2017



NO₂ - Modélisations et populations exposées

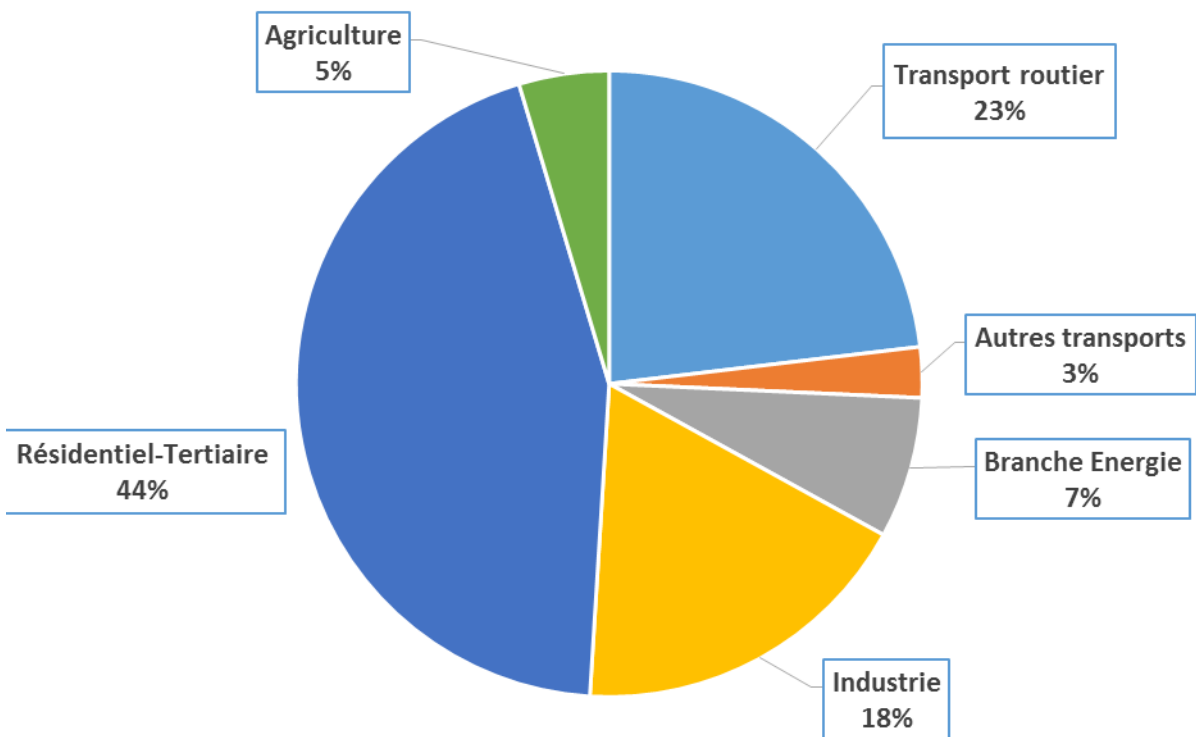
CONCENTRATIONS MOYENNES ANNUELLES EN DIOXYDE D'AZOTE EN 2017 - ZOOM NANCY CENTRE



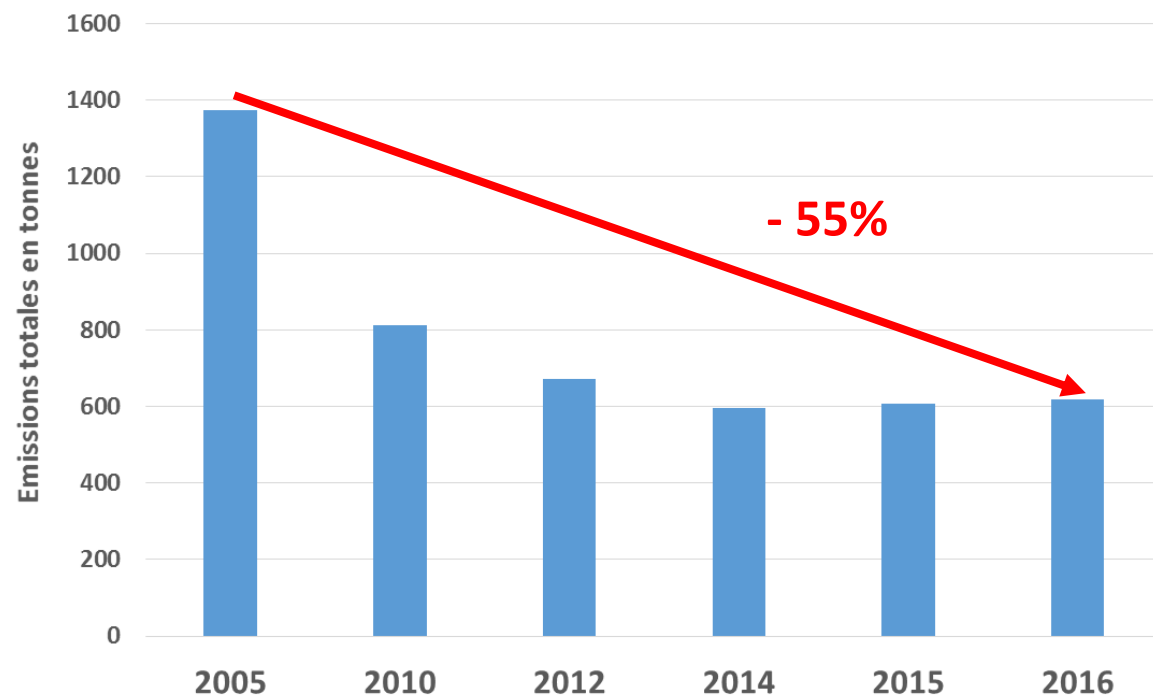
Source : © ATMO GRAND EST - 2018
© IGN - BDTOPO - 2017



Emissions de particules par secteur en 2016



Evolution des émissions entre 2005 et 2016

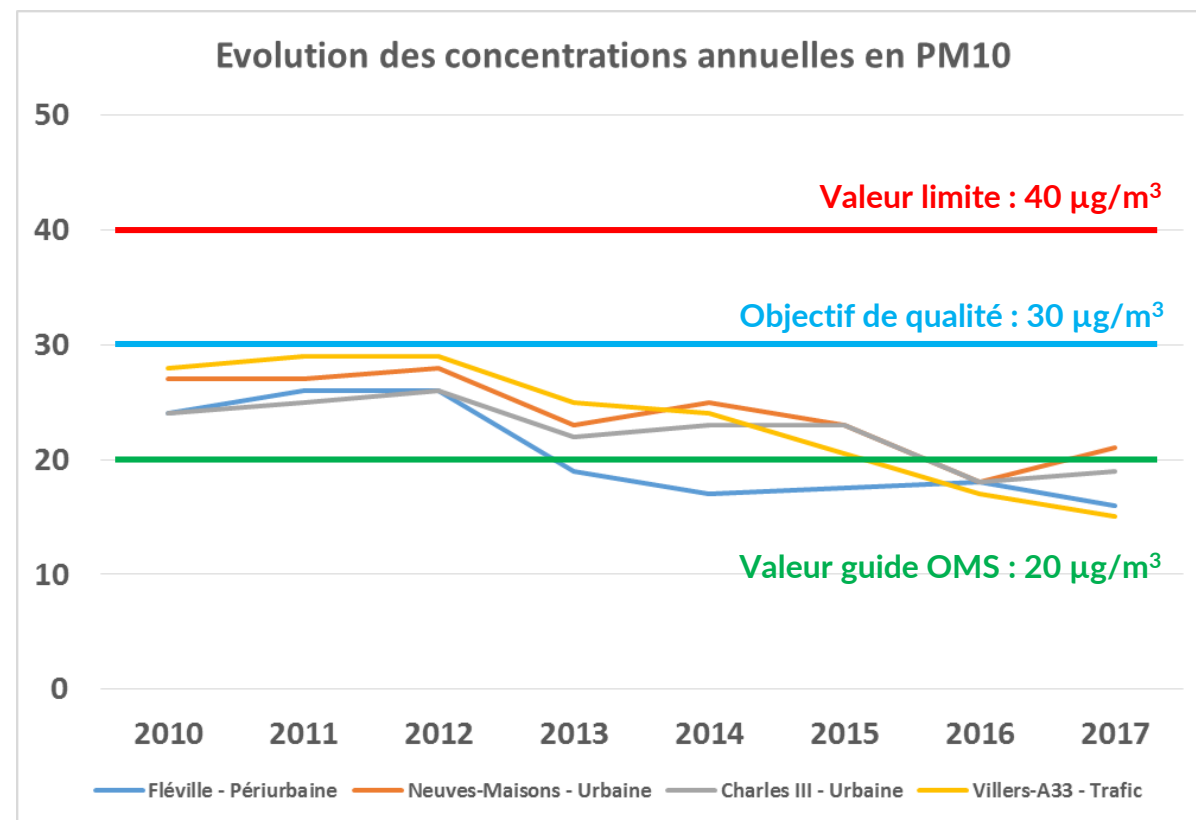
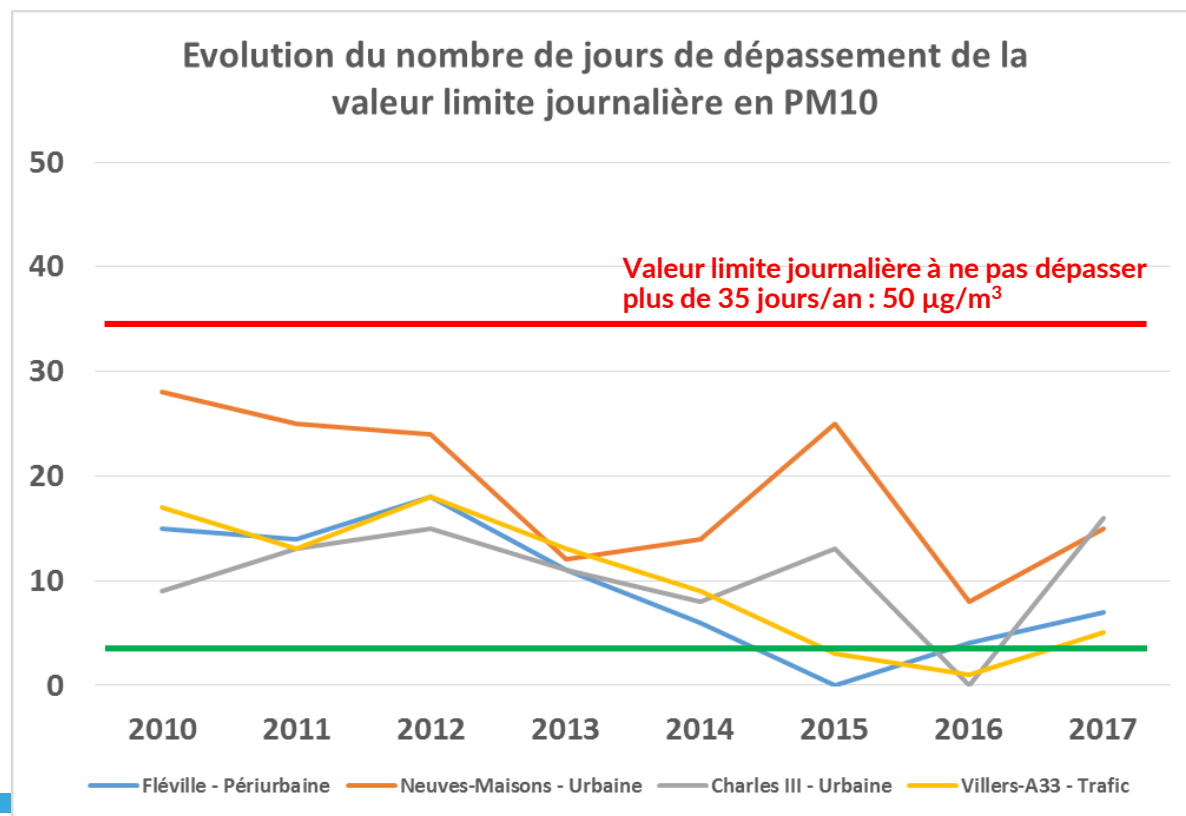


PM10 - Evolution des concentrations depuis 2010

Indicateur de pollution multi-sources

Les valeurs limites pour la protection de la santé humaine et la valeur guide OMS **annuelle** sont respectées sur l'ensemble de l'agglomération nancéienne depuis 2016 (Exception faite de Neuves-Maisons en 2017).

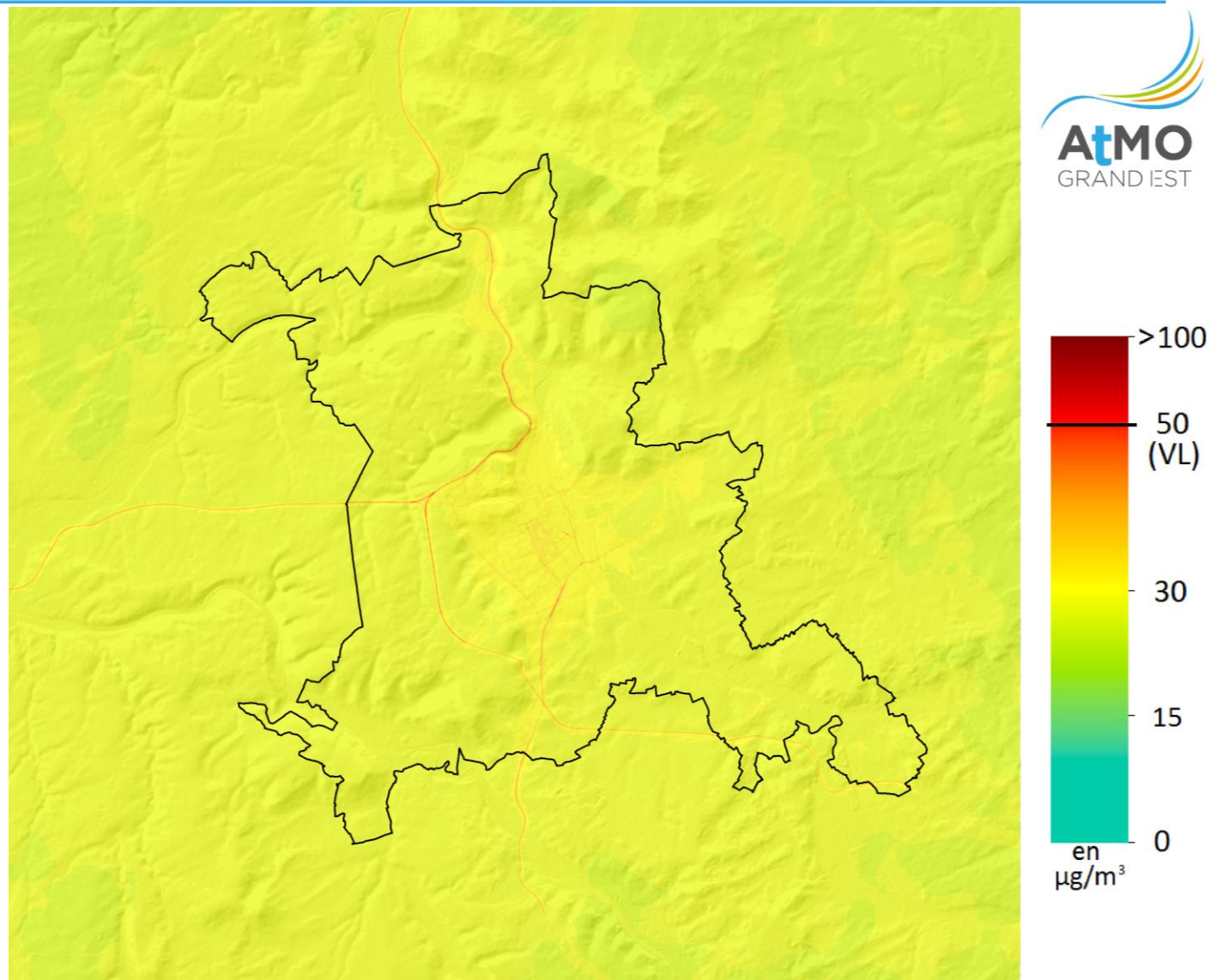
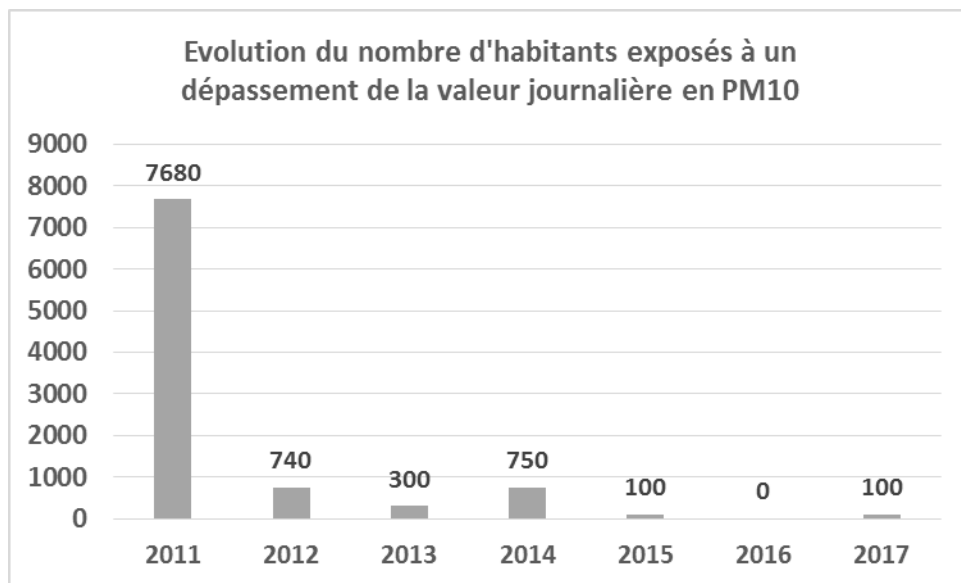
En revanche, la valeur guide OMS **journalière** est largement dépassée chaque année.



Valeur guide OMS à ne pas dépasser plus de 3 jours/an : 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$

PM10 - Modélisations et populations exposées

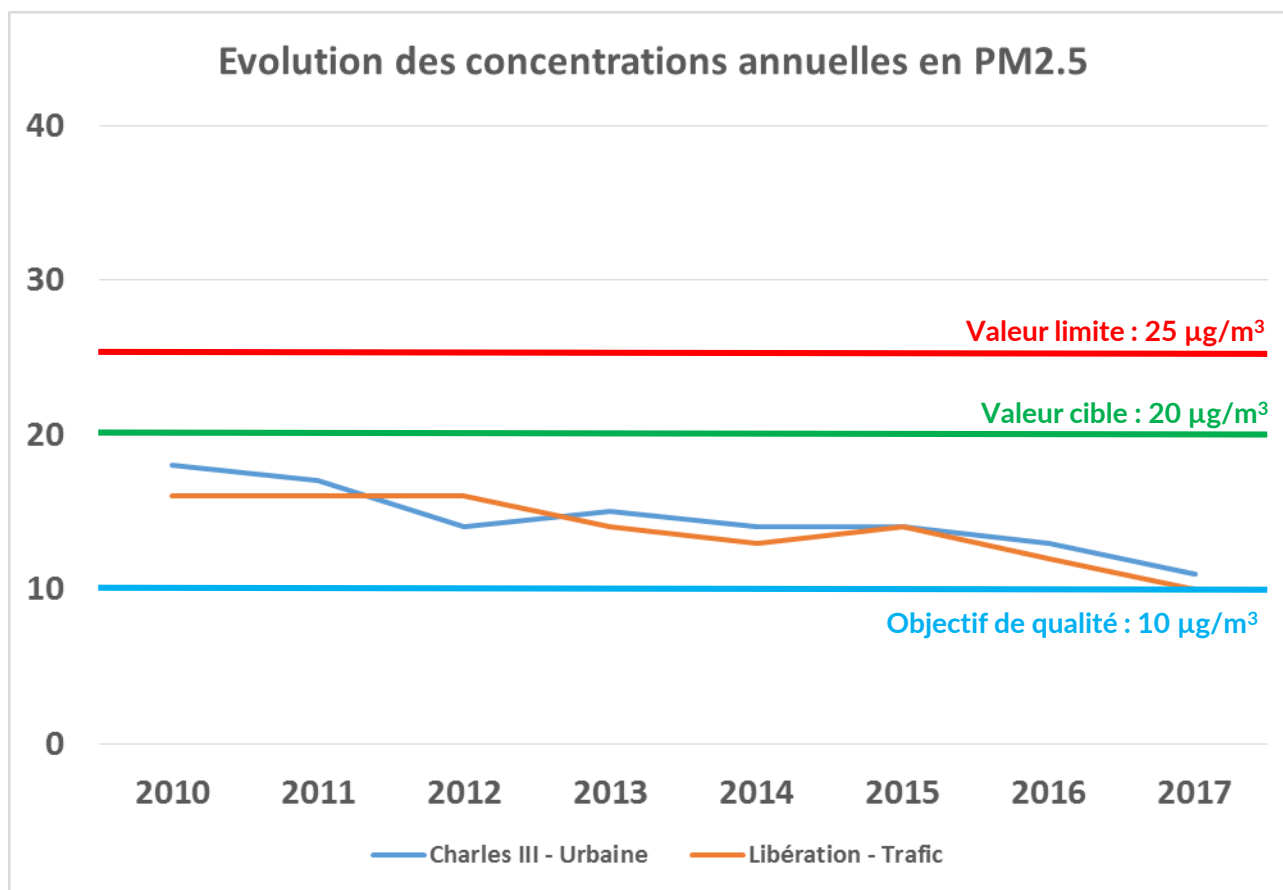
Moyenne journalière ($50 \mu\text{g}/\text{m}^3$) à ne pas dépasser plus de 35 jours/an (percentiles 90,4) en particules fines PM10 en 2017 sur l'agglomération de Nancy



Source : © ATMO GRAND EST - 2018
© IGN - BDTPO - 2011

PM2.5 - Evolution des concentrations depuis 2010

Indicateur de pollution multi-sources



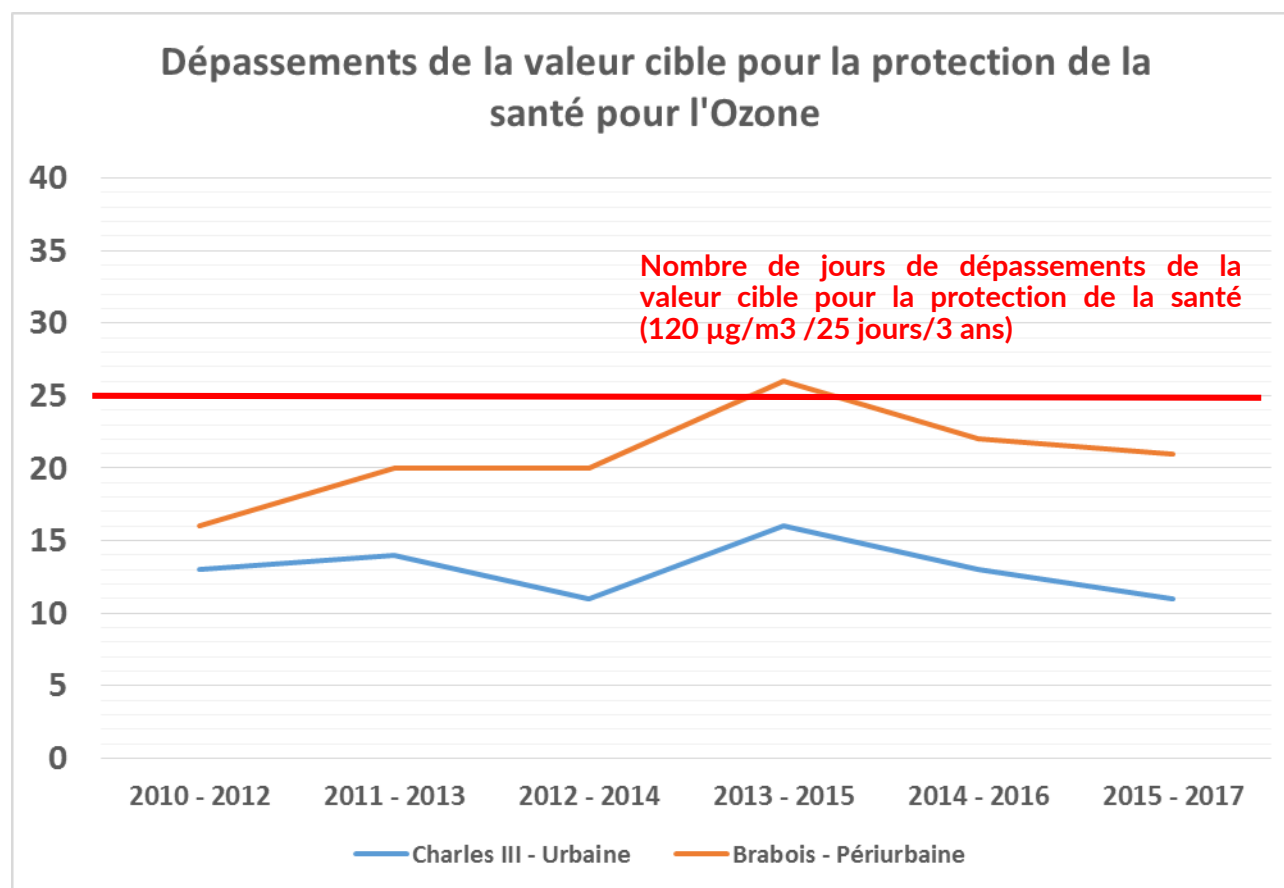
La valeur limite annuelle pour la protection de la santé humaine et la valeur cible sont respectées en fond et trafic sur l'agglomération nancéienne.

L'objectif national de qualité et valeur guide OMS est systématiquement dépassé en fond et trafic.

O3 - Evolution des concentrations depuis 2010

Indicateur de pollution photochimique

L'ozone se forme sous l'action du rayonnement solaire et de la chaleur à partir de polluants primaires : oxydes d'azote, composés organiques volatils ...



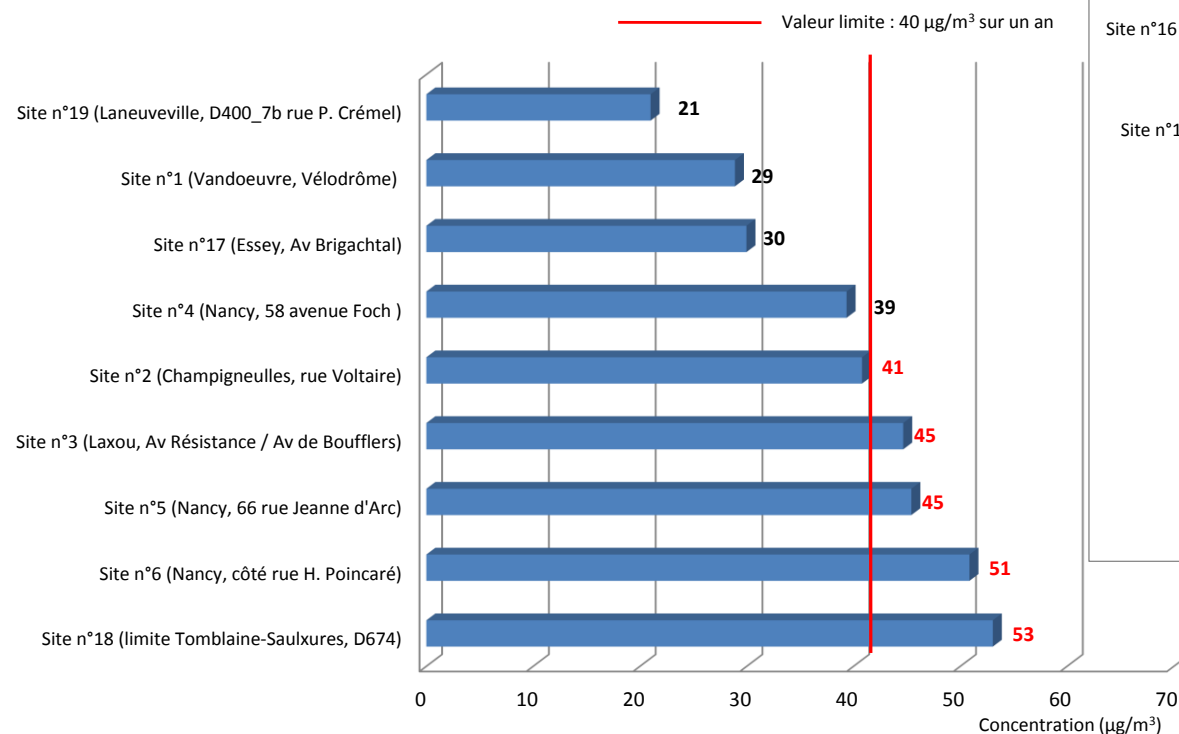
Concentrations plus élevées en zone péri-urbaine (Brabois).

Le nombre de jours limite pour la protection de la santé est dépassé pour la période 2013-2015 (26 jours).

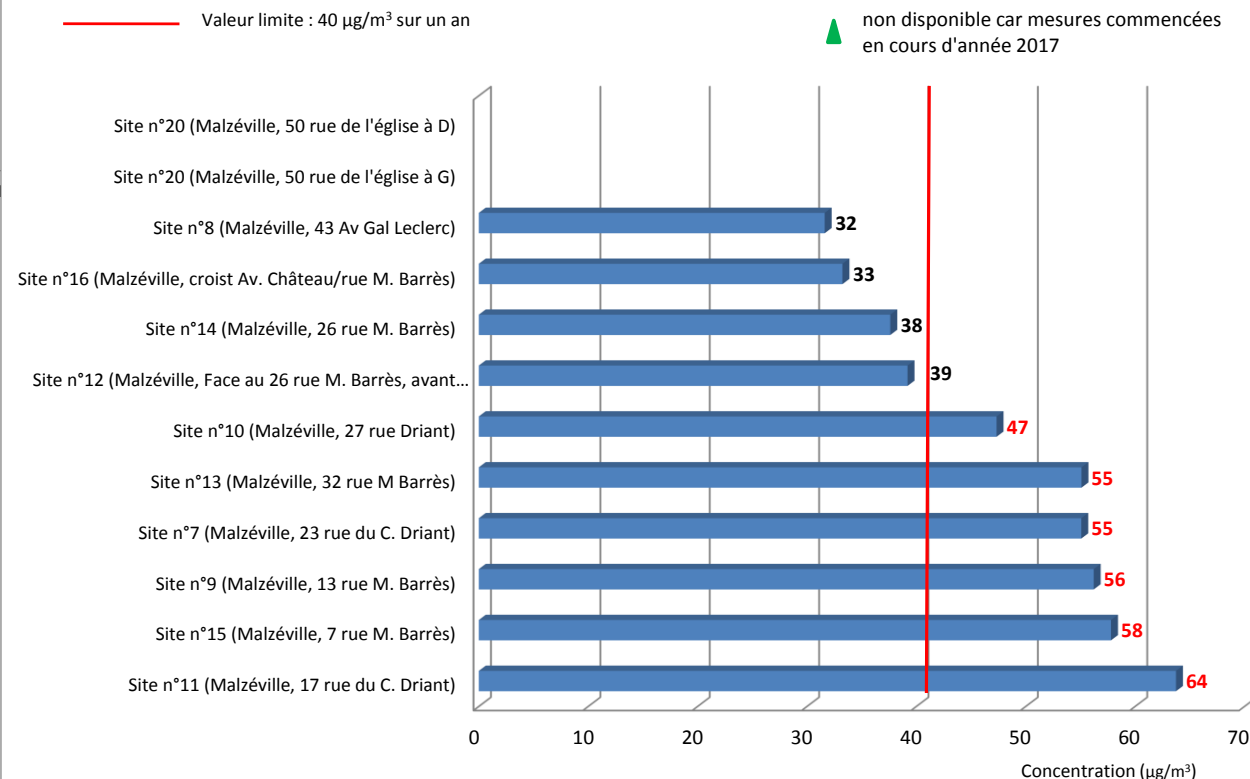
Objectif : Affiner les connaissances sur la qualité de l'air en proximité trafic (2015/2016/2017) → **11 sites sur 21 dépassent la valeur limite en NO₂ en 2017.**

Résultats 2017 :

Campagne PPA Nancy 2017 : moyennes globales en NO₂ avec les tubes passifs sur la zone Nancy, hors commune de Malzéville



Campagne PPA Nancy 2017 : moyennes globales en NO₂ avec les tubes passifs sur la commune de Malzéville



Bilan des derniers épisodes de pollution

Pics de particules PM10 en Meurthe-et-Moselle

Pollution complexe car d'origine multiple. Lors des épisodes hivernaux, les particules sont principalement émises directement (particules primaires) par les secteurs du chauffage résidentiel et tertiaire, du transport routier, de l'industrie voire de l'agriculture qui contribue également aux particules secondaires.

2016 : Uniquement **procédure information** :

- 21/22 Janvier
- 1 et 2 décembre
- du 5 au 12 décembre

2017 :

- 21 Janvier : **Procédure d'information**
- Du 22 au 29 janvier : **Procédure d'Alerte**
- 10 et 15 février : **Procédure d'information**
- 16 février : **Procédure d'Alerte**
- 14 mars : **Procédure d'information**

2018 :

- 8 Février : **Procédure d'information**
- 9 Février : **Procédure d'Alerte**
- 03 Mars : **Procédure d'information**
- 04 Mars : **Procédure d'Alerte**

Pics Ozone : Une journée de **procédure d'information** (21 juin 2017) et **une journée d'alerte** (22 juin)

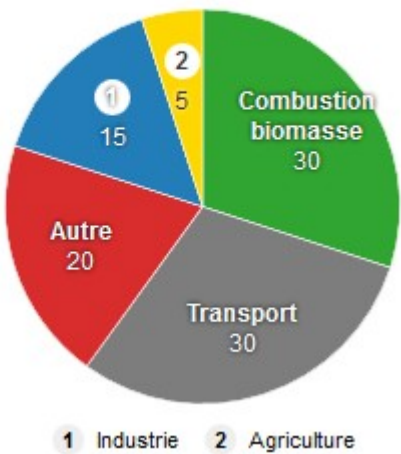
Pics de pollution : cf AIP du 24/05/2017

(le trafic routier est toujours impliqué)

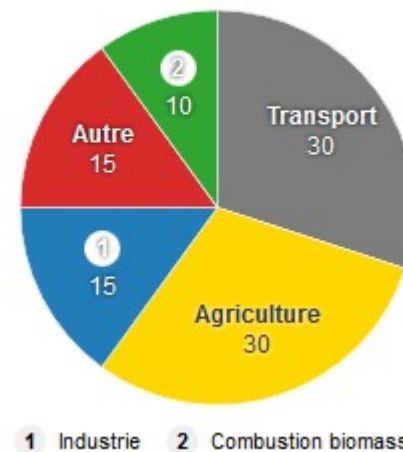
COMBUSTION (pic hivernal):
Polluants : particules (primaires)
 (mais aussi NO2 près des axes routiers)
 Chauffage (au bois) + routier = 60 % pic

MIXTE (pic printanier) :
Polluants : particules (secondaires)
 (mais aussi NO2 près des axes routiers)
 NH4NO3 = NH3 (épandages) + NOx (routier)

Répartition moyenne



Répartition moyenne



Autre : Éléments naturels (érosion) + recombinaison de polluants des différents secteurs

ESTIVAL :
Polluant : Ozone (secondaire)
 NOx (routier)
 COV (naturels, bitume, solvants...), CO

Temps d'échanges / vos questions ?

- enjeu qualité de l'air
- le PREPA et le PPA
- panorama qualité de l'air



PRÉFET
DE
MEURTHE-ET-MOSELLE

COVOITURAGE

Des actions mises en œuvre depuis 2011



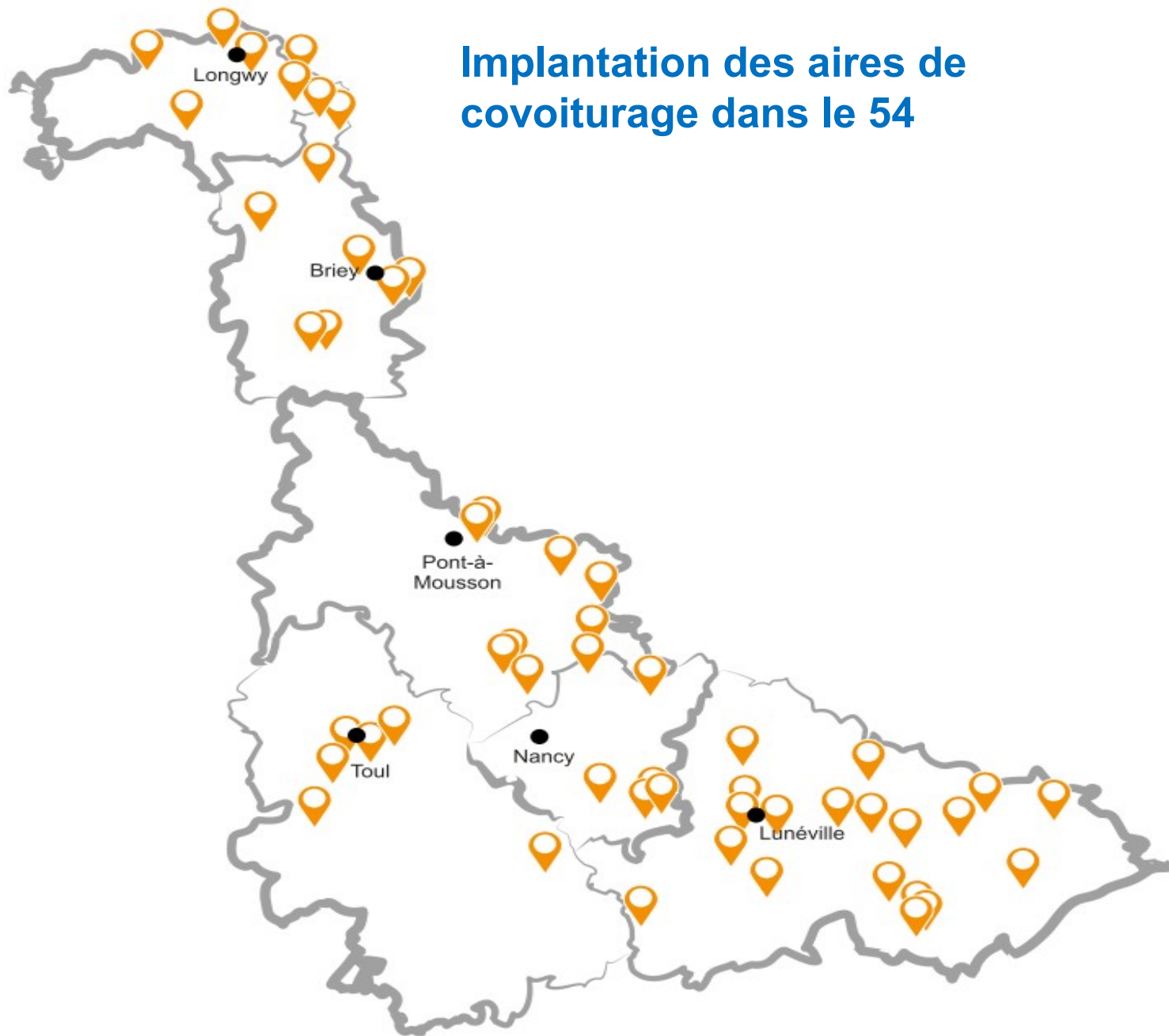
Origine : schéma départemental des transports et des déplacements approuvé en juin 2011

Finalité du covoiturage : offrir une alternative à l'usage de la voiture individuelle (93 % d'autosolistes en ex-Lorraine)

Offre : parkings de covoiturage sur l'ensemble du 54

- labellisés pour cohérence départementale
- charte d'aménagement et de gestion
- schéma territorial des aires de covoiturage → promotion, conseil auprès des collectivités

Implantation des aires de covoiturage dans le 54



Projet en cours : soutien **ADEME**



Projet « investissement d'avenir » pour la mobilité électrique : financement d'IRVE (bornes de recharges) sur le domaine public.

Expérimentation à Longwy → puis généralisation ?

- 29 bornes de charge accélérée (58 points de charge) en cours d'implantation sur le nord du 54, à proximité des lieux d'activités et sur des aires de covoiturage.

Projets en cours

Partenariats avec les AOM



Dans le cadre de ses projets d'aménagements routiers, le **CD54 propose** aux autorités organisatrices de la mobilité (AOM) concernées d'intégrer dans la phase étude une **aire de covoiturage** (après **vérification de la pertinence**).

En 2018, 2 projets sont en cours :

- carrefour giratoire d'Hudivillers (CC pays du sel et du Vermois)
- déviation d'Allain (CC pays de Colombey et sud Toulinois)

Projet en cours : soutien Ministère

(Action TEPCV : territoires à énergie positive pour la croissance verte)



Aménager les aires de covoiturage départementales

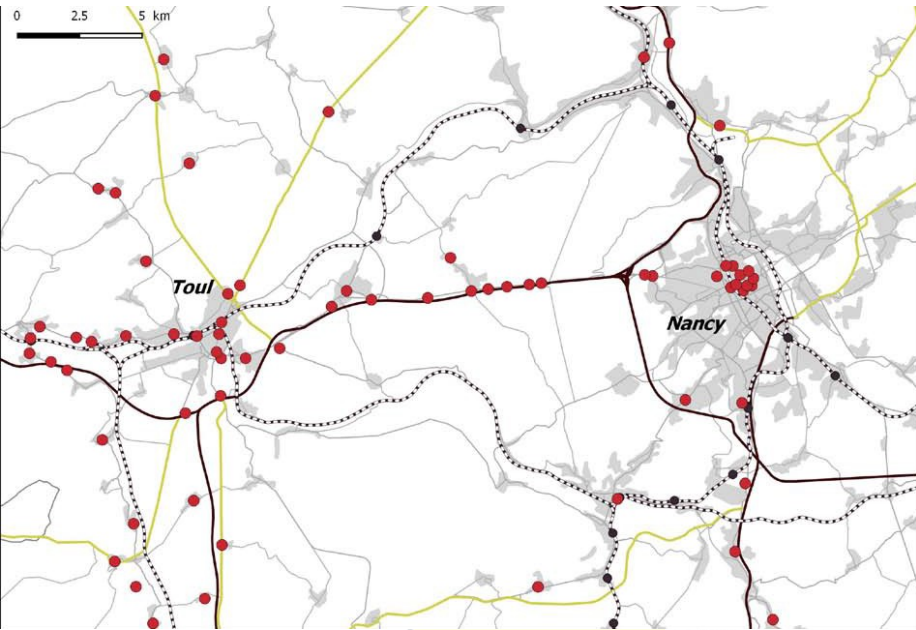
- * favoriser l'électromobilité,
- * favoriser l'intermodalité
- * faciliter l'accès aux services.

[Convention sur 3 ans ; fin des travaux : mars 2020]

Budget de 100 000 € en 2018 pour **aménager** et **sécuriser** les aires + fourniture, pose, maintenance et gestion de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables.

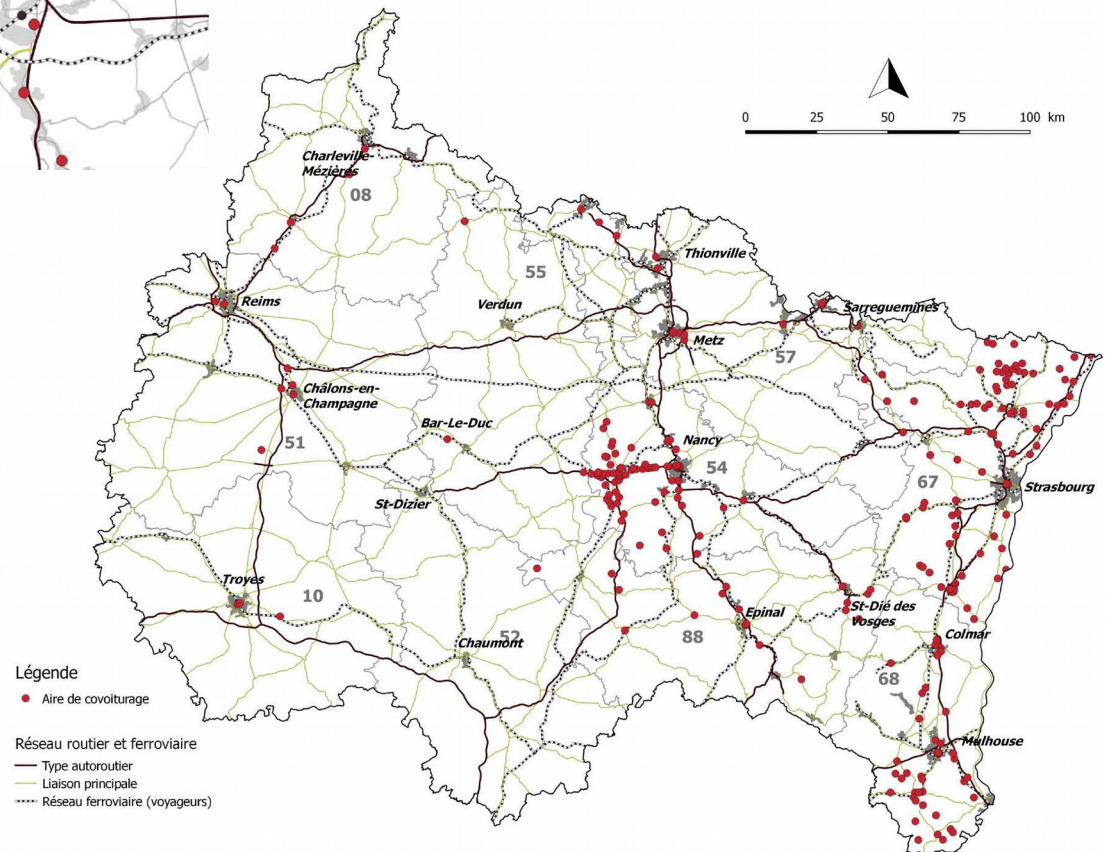
Étude d'évaluation du schéma des aires de covoiturage réalisée par un bureau d'étude externe (coût 25 000€)

Répartition des aires de covoiturage sur la région et le 54



Zoom des aires de covoiturage
entre Nancy et Toul

Carte régionale
des aires



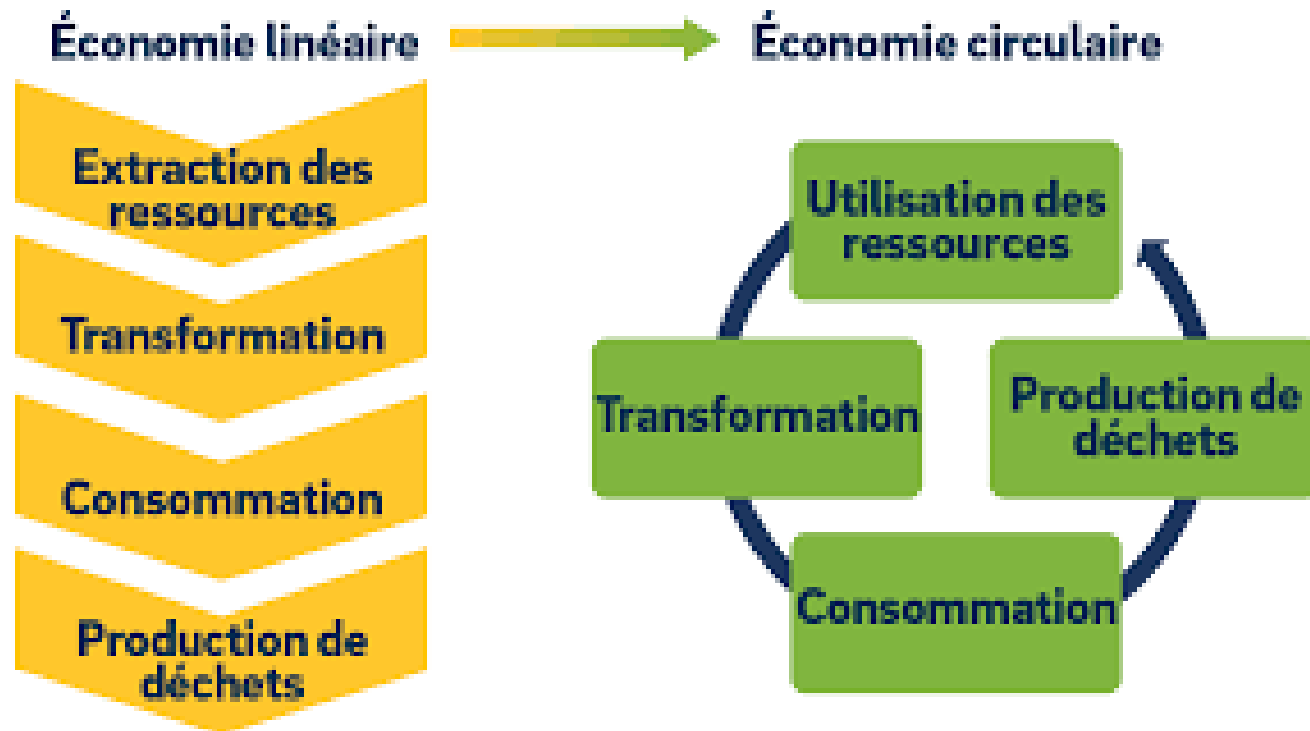
DEMARCHE D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE SUR LE BASSIN DE POMPEY

AVEC LE SOUTIEN DE

climaxion
anticiper • économiser • valoriser



L'économie circulaire : de quoi parlons nous ?



Le plan d'actions 2018 - 2019 : 27 synergies identifiées à mettre en œuvre

Valorisation de matières Échange de déchets et de ressources

- Bio déchets alimentaires
- Plastiques
- Palettes bois
- DTQD et DEEE en collecte groupée

mutualisation

Mutualisation des équipements

- Pont à bascule
- Espace de stockage
- Salle de réunions
- Parking PL
- STEP industrielle

gains économiques

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE BASSIN de POMPEY

coopération

Valorisation énergétique en circuits courts

- Unité de **méthanisation**
- **Optimisation/récupération chaleur fatale**
- Groupement d'achat d'énergie

optimisation

Partages des ressources humaines et de prestations de services

- Solutions de **mobilités** pour les salariés (**covoiturage**)
- Ronde mutualisée de sûreté
- Audit croisé qualité sécurité inter-entreprises
- Entretien d'espaces verts
- Équipement et opérateur de déneigement

La mobilisation engagée sur le Bassin de Pompey depuis 2016

- **En lien avec l'association de chefs d'entreprises « Val de Lorraine Entreprendre » - commission HSE, animée par C. PACHOUD (Crown Bevcan)**
- **Réponse à l'AAP « Ecologie Industriel Territorial » en juin 2016 pour être accompagné dans la structuration de la démarche sur le Bassin de Pompey.**
- **Choix de concentrer prioritairement sur le parc d'activités Eiffel Energie**
- **Réunions d'informations / identification des besoins en oct. 2016, jan. 2017**
- **Atelier d'identification des synergies inter-entreprises en fév. 2017**
- **Validation du plan d'action en juin 2017**
- **Réponse à l'AAP « économie circulaire » de la Région Grand Est et de l'ADEME en octobre 2017 – financement d'actions et d'ingénierie**

- **Lancement des actions dès novembre 2017 :**
 - **Démarche de PDIE partagée**
 - **Recrutement d'un animateur de l'EIT porté par la CCBP – Financement ADEME + Région**
 - **Récupération de chaleur fatale** (action à venir)
 - **Déploiement d'une unité de méthanisation pour les transporteurs routiers du territoire – Station de mobilité en entrée nord de l'agglomération de Nancy.**
(action à venir)

La mobilisation engagée sur le Bassin de Pompey

Cette démarche regroupe 21 entreprises :

UPM RAFLATAC
LES BRASSERIES DE CHAMPIGNEULLES
GRIS DECOUPAGE
NOVASEP
CLARION
SOFIDEL
CROWN BEVCAN
ASSAINISSEMENT SCARPONAIS
TTM ENVIRONNEMENT
ENVIE 2^E LORRAINE,
PAPREC LORRAINE
LEROY MERLIN
NANCYPORT SAS
URBAVENIR
GEL GROUPE
PUBLIMAT
ONET
REXEL
POMONA
ICSEED
EST DEMOLITION



15 démarches d'EIT dans le Grand Est



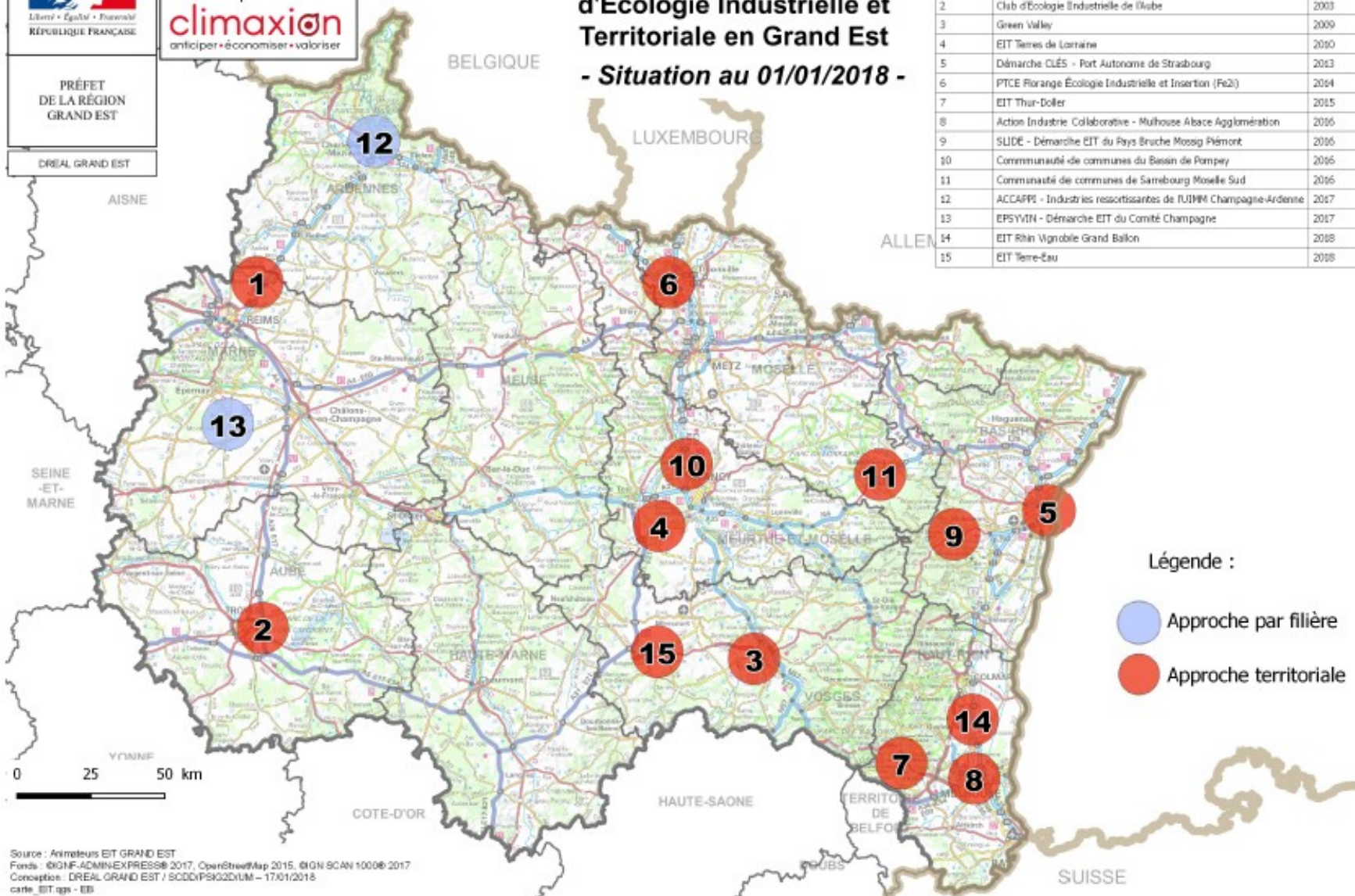
Dynamique régionale EIT
soutenue par
climaxion
anticiper • économiser • valoriser

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

DREAL GRAND EST

La dynamique des démarches d'Ecologie Industrielle et Territoriale en Grand Est - Situation au 01/01/2018 -

Numéro	Nom des démarches EIT	Origine
1	BRI Pomacle Bazancourt	1985
2	Club d'Ecologie Industrielle de Illube	2003
3	Green Valley	2009
4	EIT Terres de Lorraine	2010
5	Démarche CLÉS - Port Autonome de Strasbourg	2013
6	PTCE Florange Ecologie Industrielle et Insertion (Fe2)	2014
7	EIT Thur-Doller	2015
8	Action Industrielle Collaborative - Mulhouse Alsace Agglomération	2016
9	SLIDE - Démarche EIT du Pays Bruche Mosig Pémont	2016
10	Communauté de communes du Bassin de Pompey	2016
11	Communauté de communes de Sarrebourg Moselle Sud	2016
12	ACCAFFE - Industries ressortissantes de l'UIMM Champagne-Ardenne	2017
13	EPSYMIN - Démarche EIT du Comité Champagne	2017
14	EIT Rhin Vignoble Grand Ballon	2018
15	EIT Terre-Éau	2018



Légende :

- Approche par filière
- Approche territoriale

Source : Animateurs EIT GRAND EST
Fonds : ©IGNF.ADMINEXPRESS® 2017, OpenStreetMap 2015, ©IGN SCAN 1000® 2017
Conception : DREAL GRAND EST / SCDD/PSG2/DJLM - 17/01/2018
carte_EIT.qgs - IBI

Merci pour votre attention



Développement des primes Energie

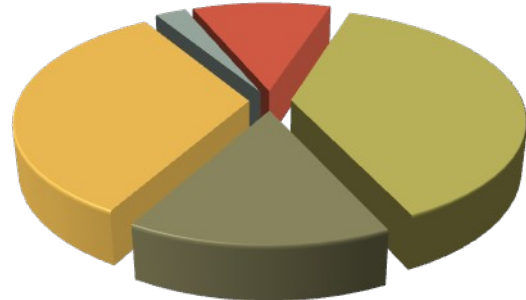
métropole
GrandNancy



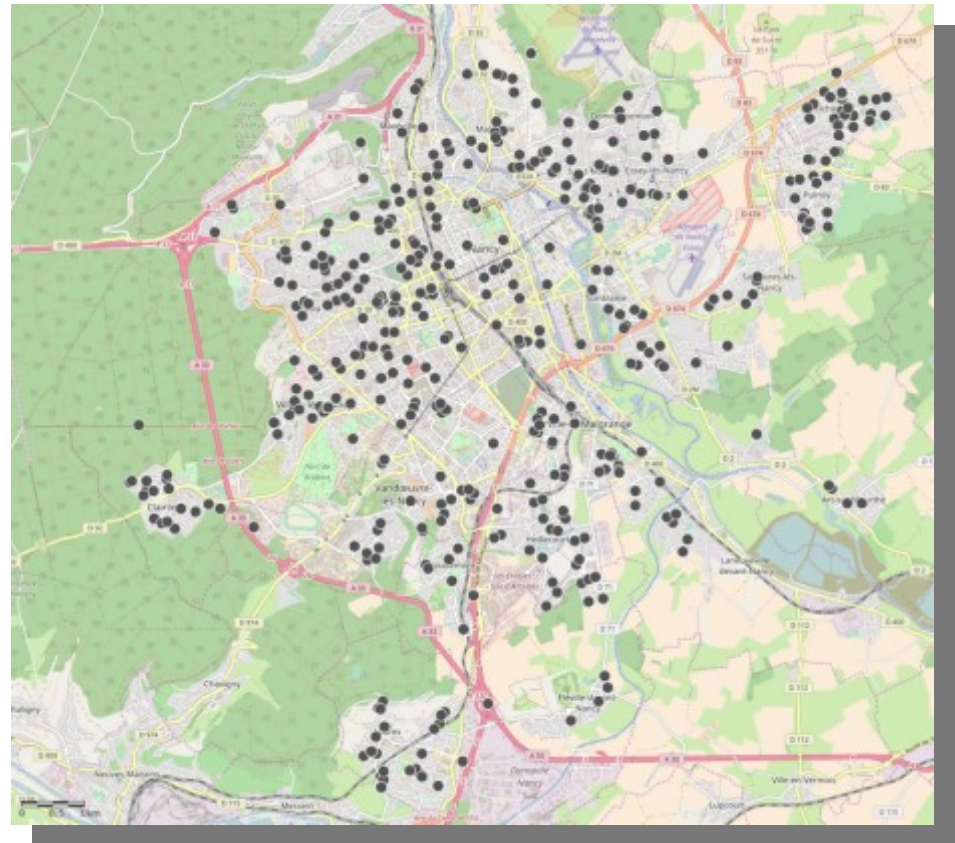
BILAN 2015-2017

- **1 400 000 €**
de subventions allouées
par la Métropole
- **15 Millions €**
investis sur le territoire

Travaux réalisés

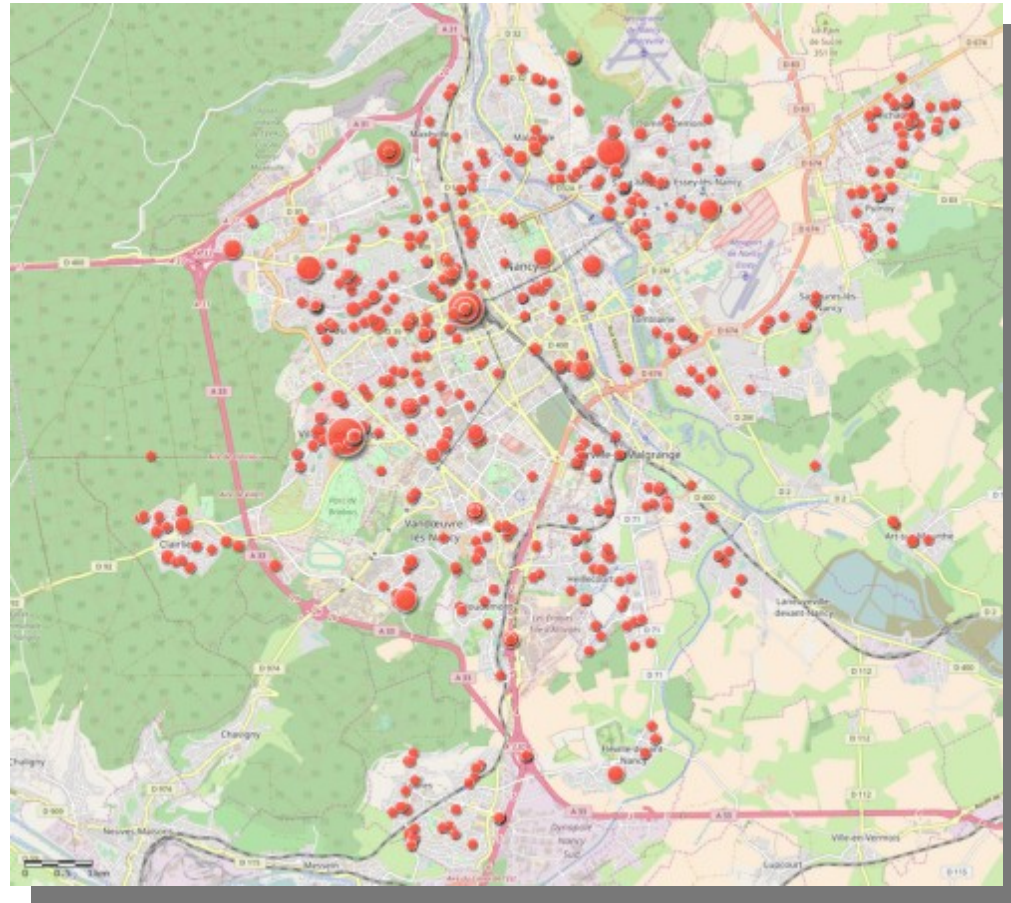
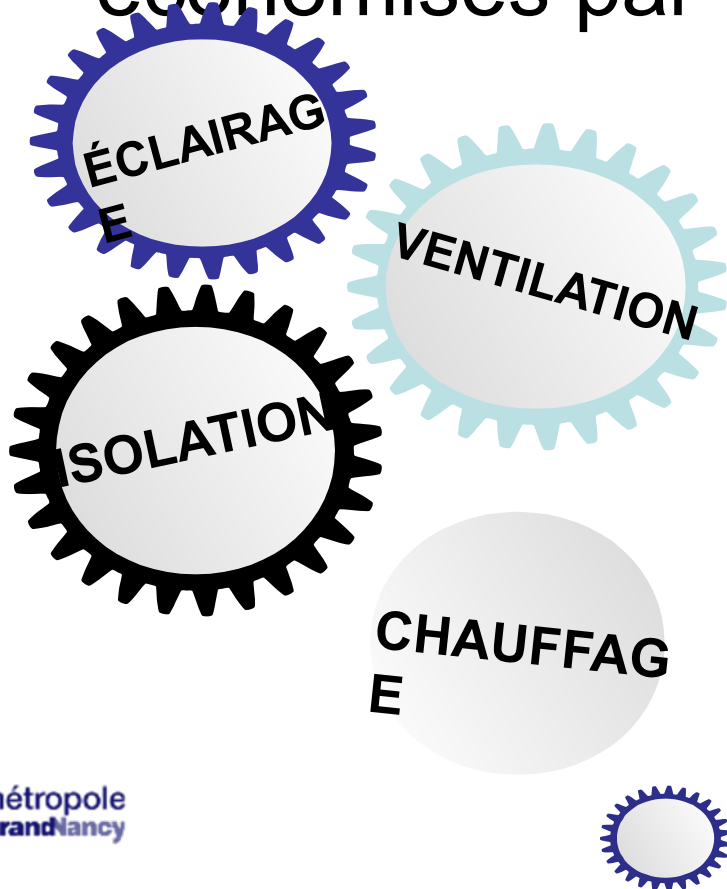


- Grand Nancy
- Particuliers
- Entreprises et SCI
- Communes
- Bailleur social



BILAN ÉNERGÉTIQUE

- **25 700 MWh**
économisés par



IMPACT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

- **4 900 tonnes de CO2 évitées par an**
- **Accompagnement d'Atmo Grand Est** pour analyser l'impact du dispositif sur la qualité de l'air
- **Analyse des particules fines** rejetées dans l'atmosphère





Le Grand Nancy vous aide à financer le remplacement de ancien poêle à bois (Jusqu'au 30 novembre 2020)



**LE GRAND NANCY
S'ENGAGE
POUR
LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

REPLACEZ
VOTRE ANCIEN
POÊLE À BOIS
PAR UN DISPOSITIF
PLUS EFFICACE

SUBVENTION à partir du 1^{er} juin 2017

Plus d'infos sur www.grandnancy.eu

 métropole
GrandNancy

Développement de la Mobilité électrique

métropole
GrandNancy



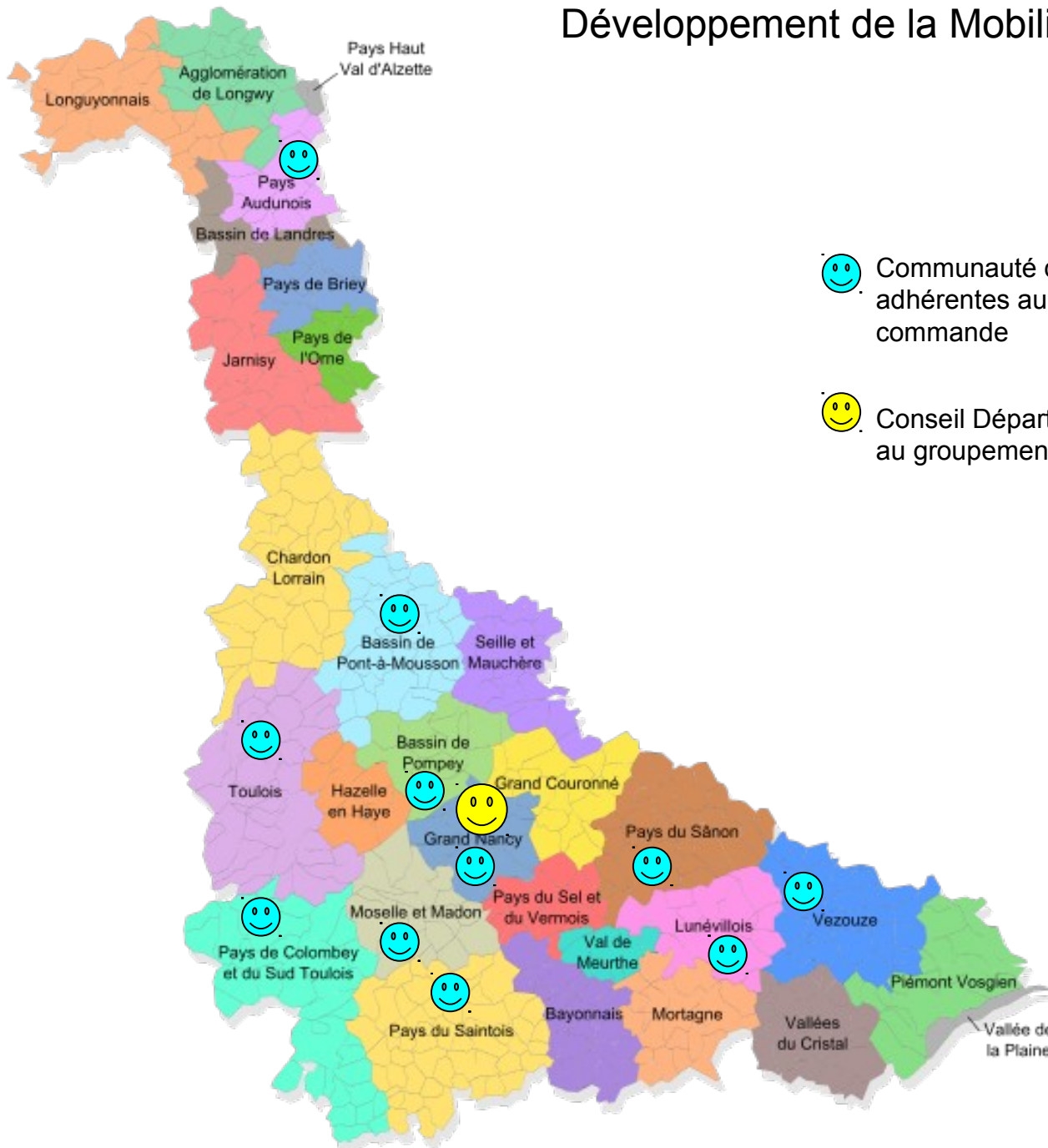
Développement de la Mobilité électrique





Nombre de bornes de recharges publics installées ou prévues fin 2018



Développement de la Mobilité électrique



 Communauté de communes adhérentes au groupement de commande

 Conseil Départemental adhérent au groupement de commande



5 ans d'actions

Thèmes	Objet des actions (non exhaustif)
La communication	Plate-forme « multimodale » d'information, journée événementielle, rencontre...
Les transports collectifs	TCU, navette privée, train...
Les modes doux	Chemins, équipements (stationnement, vestiaires...)
Le covoiturage	Mise en relation, plate-forme, emplacement réservé
Véhicules de services	Auto partage, flotte de VAE...
Organisationnel	Horaires, télétravail...
Accompagnement	Équipements (crèche, restauration...), aide à la mobilité (subvention, ...)

Ils ont signé le Protocole PDIE !



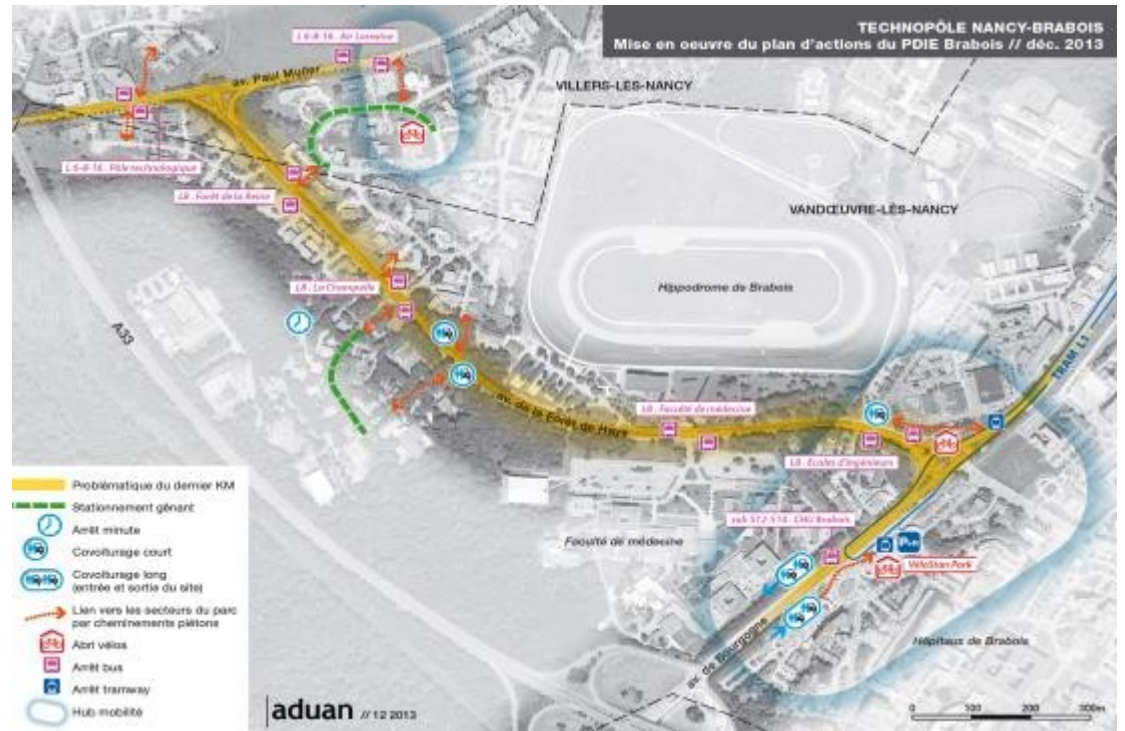
Les BéBés Bugs
Crèches associatives



21 Etablissements 8500/10 000 salariés, 5900 étudiants



TRANSPORTS EN COMMUN :

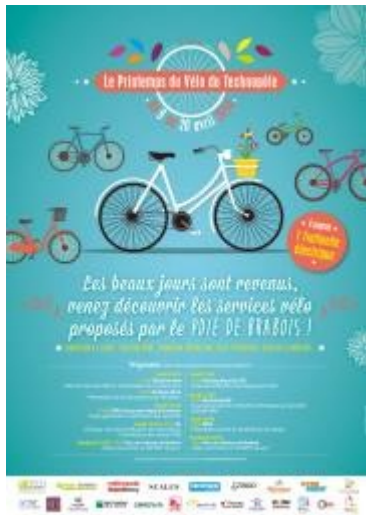


Le PDIE : interlocuteur privilégié pour travailler avec le Grand Nancy sur les dessertes STAN

- Adaptation des horaires aux rythmes des salariés :
 - > Ligne CAMPUS (n° 8) étendue aux vacances scolaires
 - > 1 départ supplémentaire le matin pour le tram
 - > Adaptation des dessertes vers le Technopôle (ligne 16-ligne 6)
- Enquête auprès des usagers STAN / Lettre d'information
- Installation d'abribus pour 2 arrêts du Technopôle
- Affichage dynamique des passages de bus/tram dans les entreprises et universités
- Achats de pass « Entreprise » (nouvel abonnement depuis août 2016)



Vélo :



- Aide à l'achat de vélos pliants, trottinettes, etc. pour les employés des établissements signataires du protocole d'engagement PDIE (subvention jusqu' à 400€ versée par l'association)

- Achat groupé d'une flotte de vélos et d'arceaux de stationnement vélos pour ces établissements

- Information et incitation à l'utilisation des vélOstan'Park dans le Parking Relais de Brabois et à l'arrêt « Forêt de Haye » de la ligne 1 (nouvelle installation)

- Printemps du Vélo



COVOITURAGE :

- Mise en place du service de « stop organisé » TechnoStop
- Création de deux aires de covoiturage au terminus du tramway



Marche :

Travail sur la continuité des cheminements : *création de trottoirs rue de l'Aviation*

- Sensibilisation à la problématique du stationnement gênant pour la circulation des piétons
- Carte piétonne du Technopôle
- Identification des sentiers et allées pouvant être aménagés.

EMINEMENTS : SECTEUR BOIS DE LA CHAMPILLE



STATIONNEMENT :

- Analyse du taux de saturation des parkings et de la voirie (Champelle, Allée St Cloud)
- Intervention « Faux-PV » pour informer des possibilités de stationnement sur les parkings existants
- Création d'un dépose-minute devant la crèche Les BB-Bugs
- Création de zones 30 et de sens unique
- *Projet de mutualisation des parkings privés*



PROSP'AIR

« **PROSP**ecter pour une **Agr**iculture
Innovante et **Respect**ueuse de l'air »

TERRES d'**a**VENIR



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GRAND EST



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MEURTHE-ET-MOSELLE



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

**MULTIPOLE
SUD LORRAINE**



AtMO
GRAND EST



INRA
SCIENCE & IMPACT

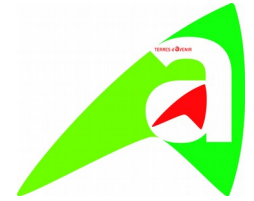


PROSP'AIR

Prospecter pour une agriculture
innovante et respectueuse de l'air

PROSP'AIR

« PROSPecter pour une Agriculture Innovante et Respectueuse de l'air »



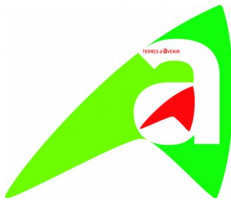
Objectifs généraux

- ✓ Réussir le passage de la connaissance à l'action :
 - ✓ Amener aux agriculteurs les connaissances acquises pour intégrer la qualité de l'air dans l'évolution des pratiques
 - ✓ Appréhender les motivations et freins vis-à-vis des potentiels changements
- ✓ Sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire
- ✓ Impulser une dynamique transposable à d'autres territoires

Lauréat à l'AAP AACT'AIR 2016 - Durée du projet : 18 mois



Déclinaison du projet



Tâche 1 :
Identifier et mobiliser des méthodes et canaux de diffusion pour sensibiliser



Tâche 1
Pilote : CRA GE
Tâche 1.1 : Diffuser l'information au réseau CA

mise en œuvre :
CRA GE

Tâche 1.2 : Mise en place d'un GT sur les méthodes de communication/sensibilisation

mise en œuvre :

Conseillers CDA 54, Atmo GE, INRA et CRA GE

NEWSLETT' AIR
L'agriculture prend l'air ! N°3 Novembre 2017

QUALITE DE L'AIR ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Lorsque l'on aborde le sujet de la qualité de l'air, il y a souvent une confusion faite avec le changement climatique. Alors, de quoi s'agit-il exactement ?

Des problématiques a priori différentes...
Le réchauffement climatique observé à l'échelle de la planète est la conséquence d'une accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Le dioxyde de carbone (CO₂) est le principal représentant des GES, mais il n'est pas le seul : on peut citer le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O), ou encore les gaz fluorés.

Contrairement aux GES, les polluants atmosphériques ont un effet local direct sur la santé et l'environnement. Les principaux polluants de l'air sont les oxydes d'azote (NOx), les particules (PM₁₀, PM_{2.5}) et l'ozone (O₃).

...Et pourtant étroitement liées
Les gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques ont des sources d'émissions en commun : les activités humaines → transports, résidentiel, industrie, agriculture.

Si on regarde de plus près pour le secteur agricole, les principales sources de GES sont :

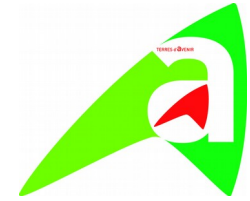
- L'élevage : avec le CH₄ issu de la fermentation entérique des ruminants et des déjections animales.
- La combustion d'énergie fossile : avec le CO₂ issu des usages agricoles.
- Les surfaces cultivées : avec le N₂O issu de la gestion des engrais azotés.

Comme la pollution de l'air avec l'ozone et les particules fines, le changement climatique peut avoir un impact sur les productions agricoles.

Exemple : Les céréales à paille (blé notamment) sont sensibles au phénomène d'échaudage thermique : courte période de forte chaleur durant la croissance de la céréale qui bloque le remplissage des grains avec des conséquences directes sur la production. Il est estimé que l'échaudage se manifeste à partir d'une température de 25°C. Le réchauffement climatique accroît le nombre de jours échaudants. Ainsi, selon l'étude ORACLE¹, l'évolution tendancielle constatée à St-Dizier (52) de 1959 à 2015 est de +1,3 jours échaudants (entre le 1^{er} avril et le 30 juin) qui se traduit par une augmentation de 50% de l'échaudage sur l'ensemble de la période (35 ans). Impactant la croissance de la céréale, ce phénomène se traduit par un risque plus élevé de baisse de production.

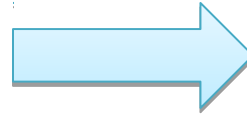
¹Observatoire Régional sur l'Agriculture et le Changement Climatique. Bilan des lieux sur le changement climatique et ses incidences agricoles et Changement climatique. Chiffres et Perspectives, 2012.

Déclinaison du projet



Tâche 2 :

Identifier des agriculteurs motivés pour s'investir sur la problématique air-agriculture



Tâche 2

Pilote : CDA 54

Tâche 2.1 : Enquêtes auprès des agriculteurs

mise en œuvre :

Stagiaire CRA GE

Tâche 2.2 : Interventions dans le cadre de réunions de groupe d'agriculteurs

mise en œuvre :

CDA 54, CRA GE

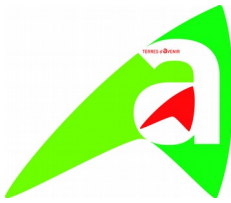
Tâche 2.3 : Sélectionner des « agriact'air »

mise en œuvre :

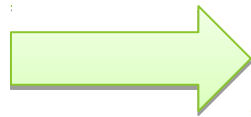
CDA 54, CRA GE



Déclinaison du projet



Tâche 3 :
Réaliser des actions de sensibilisation et de démonstration pour mobiliser les professionnels et informer les citoyens et élus



Tâche 3

Pilote : Atmo GE

Tâche 3.1 : Sensibiliser les agriculteurs actuels et futurs

mise en œuvre :
CDA 54, CRA GE, Atmo GE

Tâche 3.2 : Informer la population locale sur l'enjeu air-agriculture

mise en œuvre :
Atmo GE, CRA GE

Tâche 3.3 : Mobiliser la collectivité sur l'enjeu air-agriculture

mise en œuvre :
Syndicat Mixte, Atmo GE et CRA GE



Perspectives

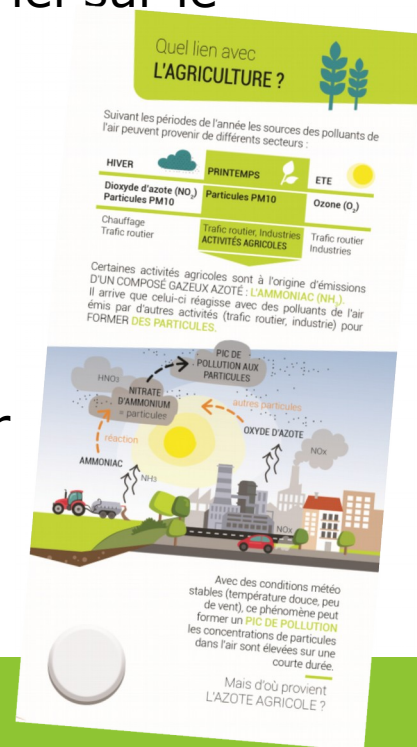


Création d'un simulateur (à tester):

- ▲ Calculateur des pertes d'azote à l'échelle de l'exploitation par poste
- ▲ Simulation des changements de pratiques ou de matériel sur le niveau de perte d'azote

Réalisation de fiches (en cours) :

- ▲ **10 fiches** à destination du monde agricole
- ▲ Explication des phénomènes de pics de pollution, et ce que l'agriculture met en place ou peut faire pour les limiter en intégrant **qualité de l'air et qualité de l'eau**



A collage of images related to the construction industry, including a worker on a scaffold, a smiling young man in a hard hat, a woman working on a wall, a man using a surveying instrument, and hands using a ruler and pencil on blueprints. The collage is set against a background of a construction site with cranes.


FFB
www.ffbatiment.fr
La passion de construire



La Fédération Française du Bâtiment (FFB) rassemble les entreprises de tous métiers et de toutes tailles, afin de défendre efficacement les intérêts collectifs de la Profession

Son Président en Meurthe-et-Moselle : Daniel CERUTTI

Elle informe, conseille, assiste les professionnels dans de nombreuses matières :

- Droit du travail, Droit des marchés,
- Hygiène et sécurité,
- Transmission, reprise d'entreprise
- Emploi, formation, apprentissage,
- Qualification, certification,
- Environnement, développement durable,
- Gestion des déchets
- Réglementation technique DTU, normes etc.

Elle mène des actions auprès des décideurs locaux.

enfin tout ce qui fait, au quotidien, la vie d'une entreprise, ou d'un artisan.

LES ACTIONS EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

Engagée en faveur de la transition énergétique et écologique, La Fédération Française du Bâtiment met en avant ses 10 enjeux prioritaires sur son site www.batirpourlaplanete.fr.

Parmi ces 10 enjeux se trouve l'économie circulaire qui permet une gestion plus efficace des ressources, notamment au travers de l'amélioration de la gestion des déchets de chantier.

La FFB préconise pour cela :

- Un renforcement du maillage territorial en points de collecte.
- Une meilleure prise en compte de la gestion des déchets dans les marchés de travaux.
- Une amélioration de la compétitivité des filières de valorisation par rapport à l'enfouissement.
- Une meilleure communication sur les filières de recyclage et de valorisation déjà opérationnelles.
- Une lutte renforcée contre les sites illégaux de gestion des déchets.
- Une implication nécessaire de l'ensemble des acteurs de l'acte de construire : fabricants, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, entreprises et gestionnaires de déchets.



LES ACTIONS EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

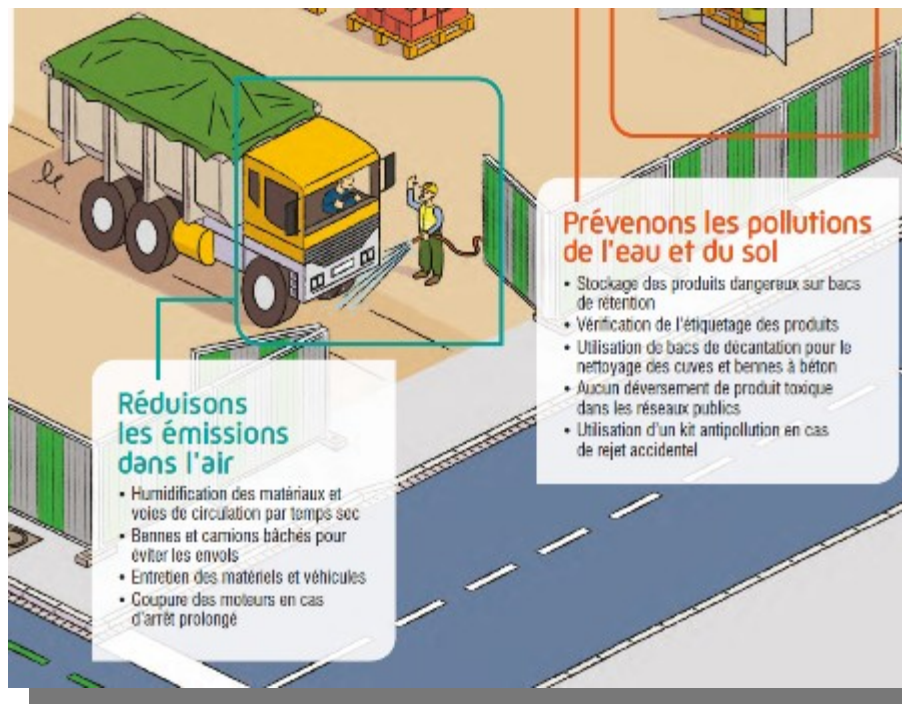
Elle mène, par ailleurs, avec ses Unions et Syndicats de métiers et ses partenaires, des actions et projets pour faire évoluer les pratiques des entreprises de bâtiment :

- Accompagnement, dès 2002, à la gestion des déchets via un dispositif de formation spécifique ;
- Participation active à l'élaboration des plans « déchets BTP » ;
- Mise en place du site Déchets de chantier et de l'application smartphone dérivée Déchets BTP qui permettent de localiser les exutoires les plus proches des chantiers sur toute la France ;
- Création en 2009 du [Syndicat des Recycleurs du BTP](#) confirmant l'ambition de la profession à faire valoir son expertise sur le sujet du recyclage ;
- Élaboration par le [Syndicat National des Entreprises de Démolition](#) du logiciel IVESTIGO pour la traçabilité des déchets ;
- Mise à disposition d'outils d'information et de sensibilisation pour les entreprises : [pictogrammes](#), [brochures et vidéos](#), [affiche](#),... ;
- Intégration fin 2017 de filtres de recherche pour les filières de valorisation et de recyclage des déchets du second œuvre, sur le site « Déchets de chantier » et l'application « Déchets BTP » (réalisée en collaboration avec l'[ADEME](#) et les acteurs du projet [DEMOCLES](#))



LA PREVENTION DE LA POLLUTION DE L'AIR

CHANTIER PROPRE ADOPTONS LES BONS GESTES !



Qualité de l'air

les chantiers de **déconstruction**

Objectif : réduire les émissions de particules et de gaz d'échappement

BASE

- ▶ Humidifier le sol afin d'éviter l'envol de poussières
- ▶ Recouvrir les matériaux fins ou pulvérulents d'une bâche lors des transports et les stocker à l'abri du vent
- ▶ Utiliser une goulotte pour évacuer les matériaux de déconstruction
- ▶ Travailler à l'humide pour les scies circulaires
- ▶ Nettoyer régulièrement le chantier
- ▶ Eviter la démolition à l'explosif
- ▶ Couper les moteurs des véhicules en stationnement (y compris pendant les livraisons)
- ▶ Privilégier le matériel électrique au matériel thermique
- ▶ Entretien régulièrement le matériel et les véhicules

EXEMPLARITÉ



- ▶ Lavage des roues des camions avant de sortir du chantier
- ▶ Compactage des plates-formes par voie humide
- ▶ Privilégier la déconstruction à la pince
- ▶ Favoriser les filières courtes pour la gestion des déchets :
www.dechets-chantier.ffbatiment.fr
www.excedents-chantier.fntp.fr
- ▶ Privilégier les motorisations de véhicules conformes aux normes Euro 5 et 6
- ▶ Réduire le temps de chantier

LA PREVENTION DE LA POLLUTION DE L'AIR

Qualité de l'air

les chantiers de **construction/reconstruction**

Objectif : réduire les émissions de particules et de gaz d'échappement

BASE

- ▶ Humidifier le sol afin d'éviter l'envol de poussières
- ▶ Recouvrir les matériaux fins ou pulvérulents d'une bâche lors des transports et les stocker à l'abri du vent
- ▶ Privilégier les techniques constructives qui limitent les rejets de poussières dans l'air, comme par exemple :
 - des outils avec des systèmes de piégeage des poussières
 - des pulvérisateurs anti-poussière
 - le travail à l'humide (ex : scies circulaires)
- ▶ Usage d'enduit et de béton prêts à l'emploi
- ▶ Nettoyage régulier du chantier
- ▶ Éviter l'épandage et la manutention de produits pulvérulents ou volatils en cas de vent (> 15 km/h)
- ▶ Ne pas laisser plus d'une heure entre l'épandage et le malaxage de produit volatils ou pulvérulents
- ▶ Identifier les risques (lecture de l'étiquette, collecte de la fiche de données de sécurité)
- ▶ Réaliser la liste des produits dangereux utilisés sur le chantier et estimer les quantités correspondantes
- ▶ Limiter la quantité de produits présents
- ▶ Mettre en place et optimiser les aires de stockage
- ▶ Couper les moteurs des véhicules en stationnement (y compris pendant les livraisons)
- ▶ Entretien du matériel et les véhicules
- ▶ Privilégier le matériel électrique au matériel thermique
- ▶ Favoriser les filières courtes pour l'approvisionnement des matériaux et la gestion des déchets : www.dechets-chantier.ffbatiment.fr
www.excedents-chantier.fntp.fr
- ▶ Mettre en relation les besoins des chantiers et les filières fournisseurs de matériaux

EXEMPLARITÉ



- ▶ Etudier les possibilités de substitution d'un produit dangereux par un produit moins ou non dangereux, comme par exemple :
 - des colles sans solvant et à base de résine acrylique,
 - des peintures en phase aqueuse, des huiles de décoffrage végétales ou des systèmes coffrants sans huile,
 - des produits labellisés «NF Environnement» ou «Ecolabel»,
 - des colles à l'eau pour les revêtements de sols,
 - l'utilisation de bois nécessitant peu de traitements.
- ▶ Surveillance de la pollution émise par les chantiers les plus sensibles (contact auprès de l'association de surveillance de la qualité de l'air régionale) et alerte en cas de pic de pollution
- ▶ Lavage des roues des camions avant de sortir du chantier
- ▶ Compactage des plates-formes par voie humide
- ▶ Privilégier les motorisations de véhicules conformes aux normes Euro 5 et 6
- ▶ Anticiper la déconstruction (démontabilité)
- ▶ Réduire le temps de chantier

POINTS DE VIGILANCE

- ▶ Rappel : le brûlage à l'air libre des déchets est interdit. Ils doivent être orientés vers les filières de traitement adaptées (cf. art. L541-2 du Code de l'environnement)
- ▶ Attention aux consommations d'eau (gestion raisonnée, l'arrosage pour éviter l'envol de poussières doit être optimisé)
- ▶ Prévoir les installations électriques suffisantes
- ▶ Lutter contre la dissémination de l'ambroisie (www.ambroisie.info/pages/doc.htm) et respecter les arrêtés préfectoraux en vigueur (cf. site ARS, rubrique santé environnementale)
- ▶ bien choisir les essences d'arbres à replanter (éviter allergènes)



Redonnons
un environnement sain
aux prochaines générations

WIG FRANCE
entreprises

Présentation Entreprise



Au total : **215 salariés**

Présentation Entreprise

Nos certifications :



Système de Management de la Qualité



Système de Management Environnemental

Nos Qualifications :

Qualification 2211:
Béton armé et béton précontraint

Qualification 2112 :
Maçonnerie



Actions menées pour réduire l'émission de poussières et de particules



- Conception du chantier :
 - Service Etudes et Méthodes
 - Choix des matériaux

<https://youtu>

- Assurer une bonne qualité de travail pour limiter les reprises.



L'écoconduite

- Formation d'un référent
- Sensibilisation renouvelée des équipes

- Suivi des consommations de gasoil
- Véhicules utilitaires de location récents et entretenus
- Véhicules de locations économiques en carburant



Les produits chimiques

- Implication du service QHSE et du médecin du travail dans le choix des produits
- Analyse des FDS
- Sensibilisation des équipes
- Exercices pratiques de simulation d'accident environnemental (incendie, manipulation de produits chimiques, déversement accidentel, utilisation d'un kit anti-pollution, compréhension des FDS...)
- Mise à disposition d'un kit anti-pollution avec Mode Opérateur
- Utilisation de bacs de rétention pour prévenir toute pollution



Le matériel

- Aspiration à la source
- Humidification des pistes en cas de forte chaleur
 - Amiante (SS3/SS4) : Obligation d'humidifier et/ou d'aspirer à la source (ponçage, burinage...)
- Sensibilisation des équipes
- Branchements électriques
- Matériel électrique de location, neuf et entretenu

Avec le système
de récupération
des poussières



Sans le système de
récupération des
poussières



Industrie : action de fond

- **Surveillance des rejets**
 - pgm d'auto-surveillance
 - analyse une fois / an par un labo agréé
 - contrôle inopiné par des organismes indépendants
- Des **visites** des ICPE par les **inspecteurs** de la DREAL :
objectif 17 visites par an, ciblées «air» dans le département 54
- Une **directive européenne IED** en cours de révision :
 - impose MTD avec ré-examen périodique
 - visite de mise en conformité (2016 – 2018)



PRÉFET
DE
MEURTHE-ET-MOSELLE

Industrie : action de fond - révision de la directive européenne IED

- MCP (moyennes installations) --> directive à transposer
- LCP (grandes installations) : application de la directive IED
 - 08/2017 : BREF (référentiel) publié
→ opposable en 08/2021
 - **réunion d'information** à la CCI de Nancy en 02/2018 organisée par la DREAL destinée aux industriels lorrains et champenois avec une bonne fréquentation

→ a permis d'expliquer les modalités de constitution du dossier de ré-examen, à élaborer pour 08/2018

Industrie : action renforcée pendant les épisodes de pollution

- Émetteurs de poussières et de COV (liste renforcée)
- APC individuels signés : 13 ICPE dont **8** en zone PPA
- **Exemples d'action** :
 - * Vérification des **filtres** et des valeurs d'émissions
 - * Substitution de **combustible** (éviter la biomasse)
 - * 1 verrerie a modifié les **composants** (calcin) en 01/2017

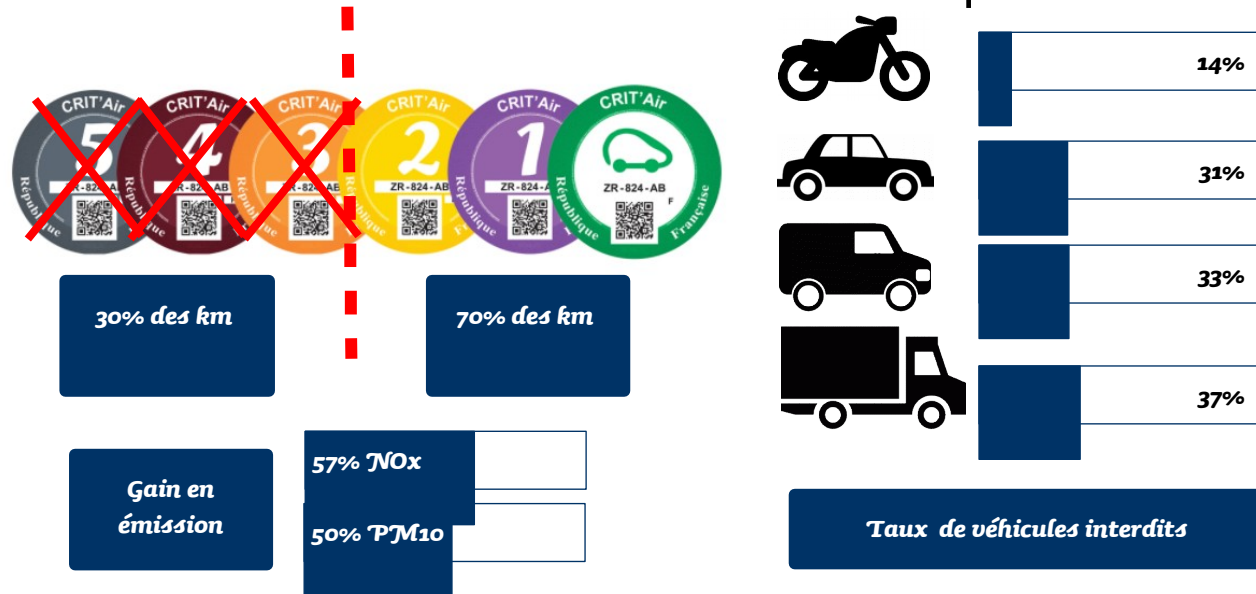
Notes de la Direction des sites aux équipes de production :

- éviter **arrêts / redémarrage**
- pas de **maintenance, chantier** générant des poussières
- pas de tests de **groupes électrogènes**
- limitation au strict nécessaire des **véhicules** sur site
- bâcher **bennes** de véhicules (si matériaux pulvérulents)
- **arrosage** (sauf si gel)

Circulation différenciée : Réduire de 50 % les émissions Transports



- **S'appuie sur les certificats « CRIT'Air »**
 - limite l'usage des véhicules les plus polluants
 - effet sensible sur les émissions : exemple



- **Mesure d'urgence**
 - en complément des baisses de vitesses
 - instauré par **arrêté préfectoral lors d'une crise importante**
- **Nécessite une co-construction et concertation** entre l'État et les acteurs locaux du territoire (collectivité, acteurs économiques, ONG...)

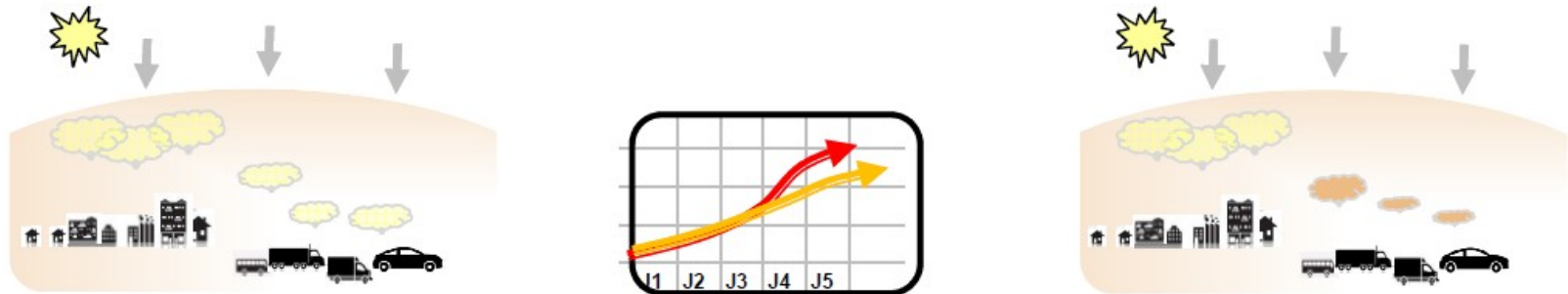
Circulation différenciée : un outil efficace

Une **action pédagogique** : permettre à chacun de se situer, influencer lors du renouvellement des véhicules



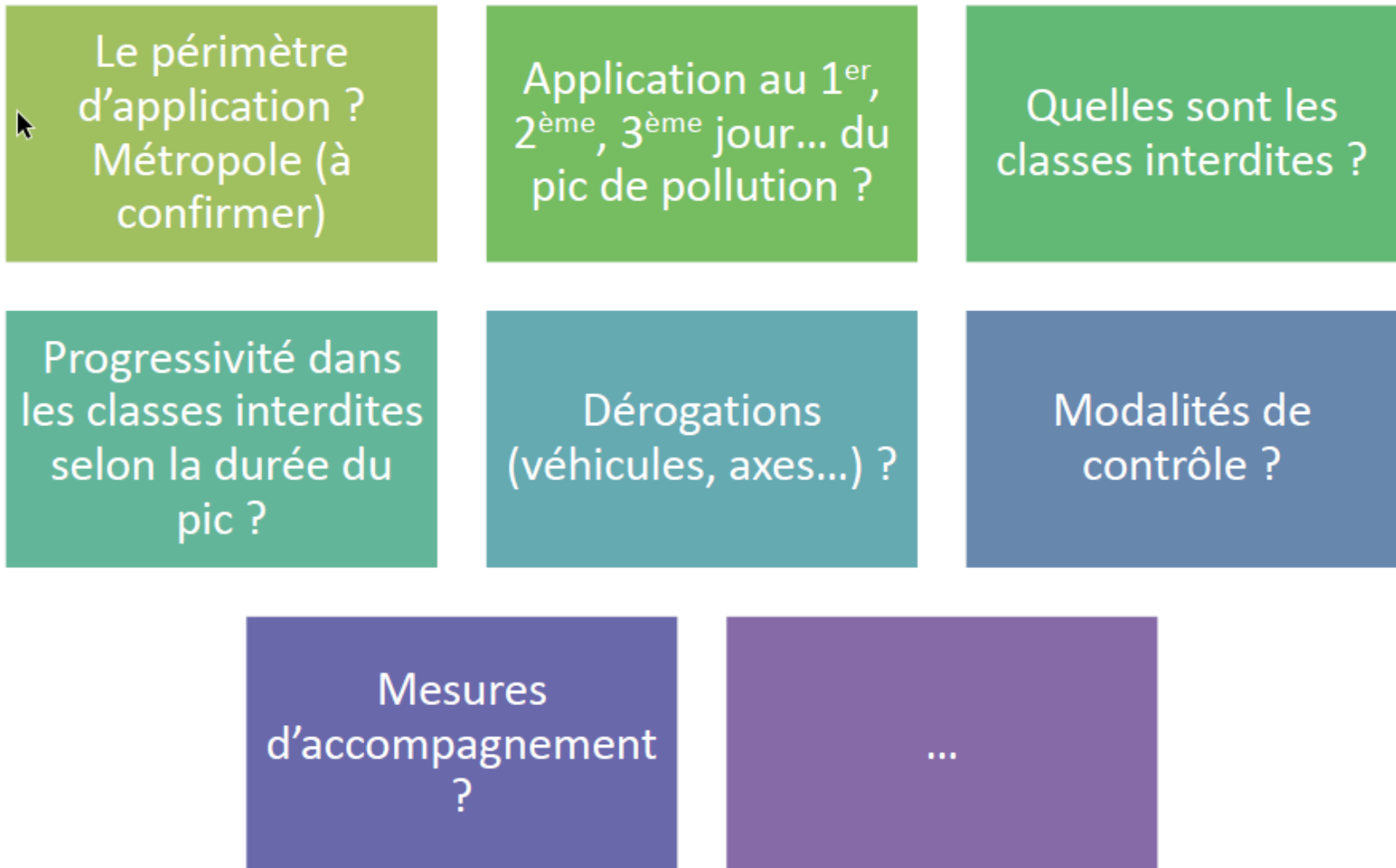
Un **levier** sur nos émissions

=> Ralentir le niveau des émissions qui, jour après jour, s'accumule dans l'air pendant un pic de pollution

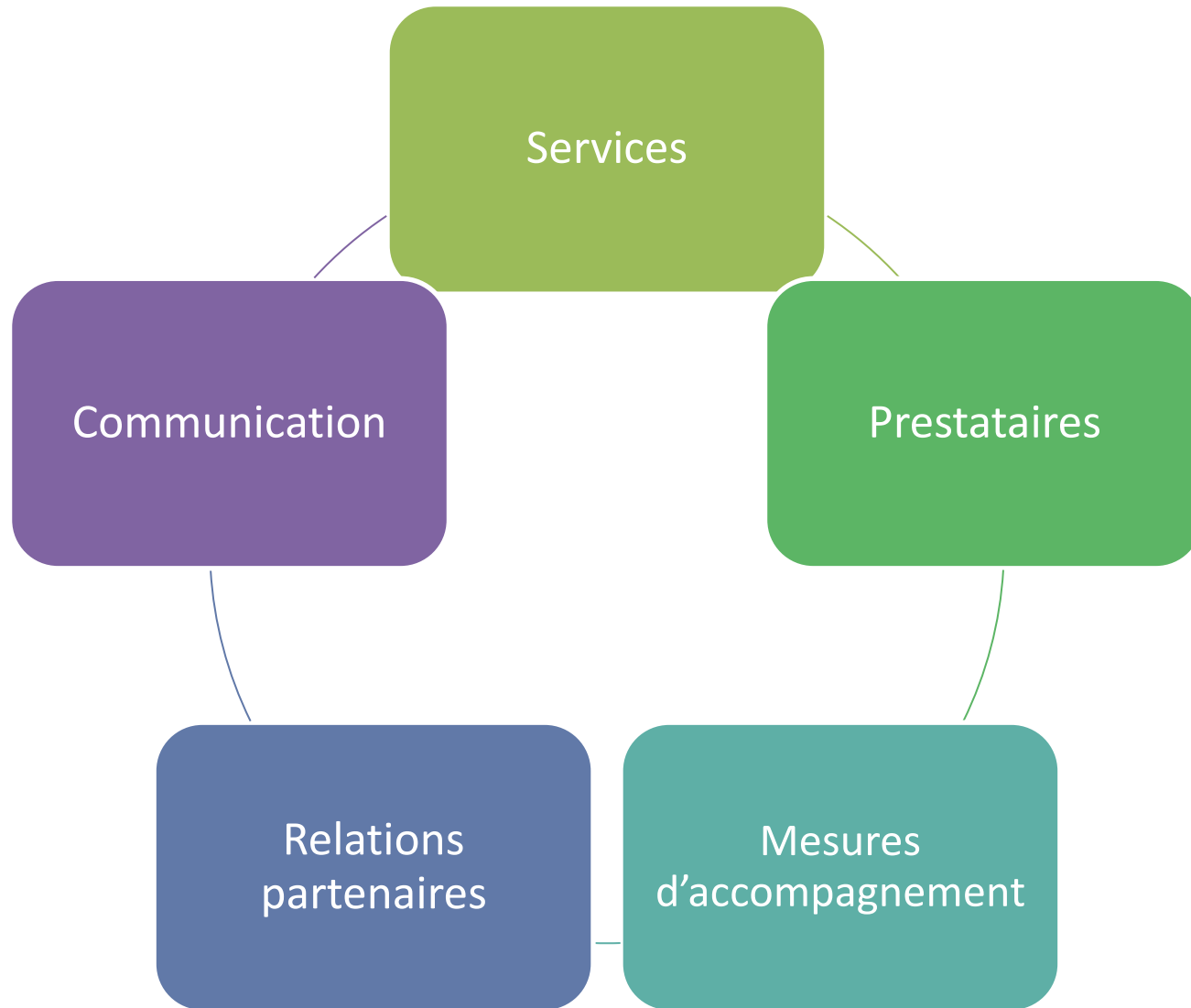


Un **signal** dans un contexte de **contentieux européen** et de fortes **demandes sociales**

La circulation différenciée, un dispositif à préciser



Préparer la mise en place au Grand Nancy



Préparer la mise en place au Grand Nancy

Organiser, suivre la mise en place, évaluer

- Organiser la concertation pour...
- Définir les modalités
- Mettre en place une campagne de communication
- Définir et mettre en place les mesures d'accompagnement
- Organiser les contrôles
- Evaluer

Se préparer dans les services

- Etre exemplaire dans l'application
- Assurer la continuité du fonctionnement de la Métropole via des plans de continuité des activités
- S'assurer de l'intervention des prestataires en cas de pics
- Assurer de la continuité des services de transport

Préparer la mise en place au Grand Nancy

3 temps d'actions

Dans
l'immédiat

- Concerner et définir les modalités
- Organiser la mise en place opérationnelle
- Définir le plan de communication

En 2018

- Définir les plans de continuité de services (travail avec les prestataires)
- Consulter
- Communiquer

A moyen
terme

- Marchés publics : intégrer les pics de pollution en tant qu'aléa chantier dans les MP, implications sur le renouvellement de la flotte
- Projets connexes : télétravail, vidéo conférences, autres...

Préparer la mise en place au Grand Nancy

Des groupes de travail à géométrie variable

GT 'Organisation, Communication, Evaluation' : pilotage MGN

DREAL, DDT54, Préfecture, ATMO, ARS, SCALEN, MGN

- Modalités d'applications, dérogations, tarifications spéciales « jour de pollution », exemplarité du Grand Nancy (parc, déplacement agent, télétravail...), gestion des flux de circulation (?), signalisation, rôle des polices municipales, communication, relation presse, concertation/consultation entreprises, continuité des services, covoiturage...
- Aide à la décision : modélisation , coût journalier des mesures, impacts négatifs prévisibles (bouchons, saturation TC, impacts éco...)
- Evaluation : réduction des émissions, qualité de l'air, état du stationnement (places libres/complet), Comptage circulation et comparaison jour normal, fréquentation TC

GT 'Interne' : pilotage MGN

Transports, Mobilités, CTM, Communication, DRH, Sécurité, Dév. Eco...

- Participation et mise en place des plans de continuité des activités dans chaque service ...
- Actions complémentaires possibles en interne
- Articulation avec autres politiques publiques

Préparer la mise en place au Grand Nancy

Des groupes de travail à géométrie variable

GT 'Transport' : pilotage DREAL

DREAL, DDT54, Préfecture, DIR Est, Région, CD54, MGN

- Mobilisation des réseaux TER, Ted', gestion de la circulation Autoroutes, inciter au co-voiturage, stratégie pour une information éloignée efficace...
- Evaluation : fréquentation TC (Ted', TER, ...)

GT 'Contrôle' : pilotage Préfecture

DREAL, DDT54, Préfecture, MGN, Police Nationale, Polices Municipales, Gendarmerie

- Nature des contrôles, niveau de contrôles, organisation, consignes...

Calendrier

événements récents et à venir

Mai 2018 :

*** 22 mai : 1e réunion du GT « organisation, communication, évaluation »**

--> **travail avec services internes** : communication, concertation
entreprises... - **Questionnez vos prestataires**

*** 29 mai : réunion du GT « transport »**

Juin 2018 : *poursuite des réflexions dans les **Groupes de travail***
(date(s) à caler)

⇒ **définir les modalités d'application**

⇒ **caler la communication**

⇒ ...

Calendrier

Grandes étapes jusqu'à la mise en place effective

- MAI / SEPT. :** **Groupes de travail :** définition des modalités
- * **Concertation :** C3D, CVE, partenaires éco...
 - * **Communication :** (« crit'air, équipez-vous ») / **début juillet**
 - * **Communication expliquant le dispositif :** **19 Sept. - JNQA**
- OCT. / DEC. :** **Consultation du public**
- * **Communication (consultation...)**
- JANV. 2018 :** **Signature de l'arrêté préfectoral**
- Printemps 2019 :** **Mise en place effective**

Temps d'échanges /

vos questions ?

- actions menées sur le territoire
- projet de circulation différenciée

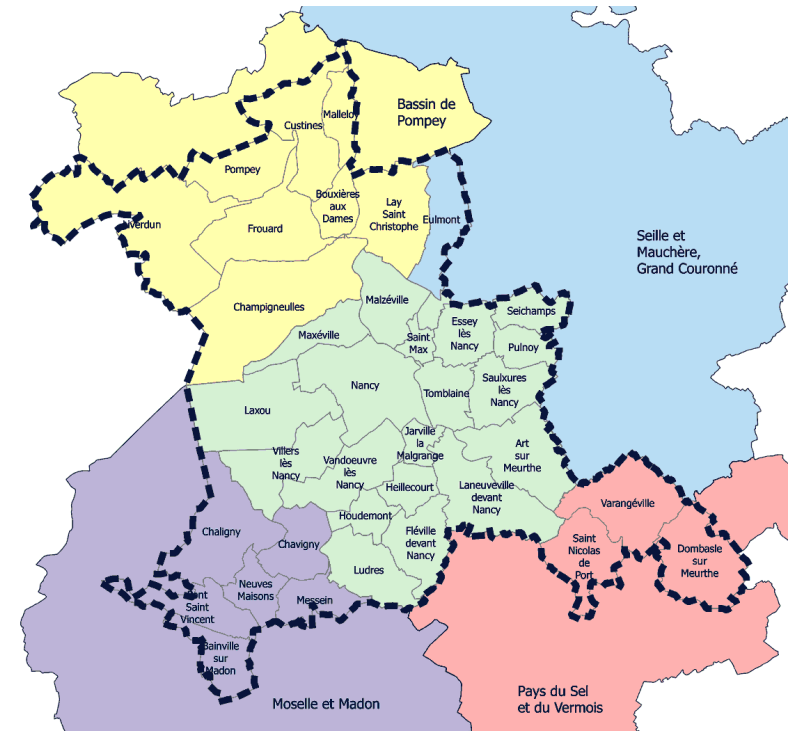


PRÉFET
DE
MEURTHE-ET-MOSELLE

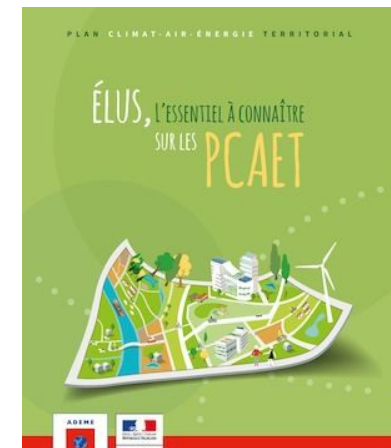
Vers un comité local de l'air ?

- **une préoccupation de santé publique** qui s'amplifie
- **une mobilisation de l'ensemble des acteurs** à construire en cohérence avec l'organisation territoriale, ses enjeux spécifiques (agriculture...) et la société civile (acteurs économiques, ONG...)
- **une intégration « air »** nécessaire dans l'ensemble des politiques / actions publiques
 - Projet du territoire
 - Documents de planification...
 - Actions au bénéfice du développement durable et de la santé

la qualité de l'air : tous acteurs !



Le SRADDET
C'EST QUOI ?



Collectivités territoriales
CONNAÎTRE ET AGIR



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE
MEURTHE-ET-MOSELLE

Vocation du comité local de l'air

- créer un **partenariat actif** entre les EPCI autour de l'air
- **coordonner** les actions sur un même bassin de vie
- **valoriser** les actions existantes et les **faire connaître**
- mieux **intégrer** les acteurs locaux :
 - collectivités : région, département, EPCI, communes
 - partenaires publics des collectivités :
 - SCALEN, ALEC, EIE, ADEME, Atmo GE...
 - acteurs économiques
 - Transport, chauffage, BTP, industrie, agriculture
 - milieu associatif (relais vers le citoyen)
- **engager** des actions concrètes à effet rapide et visible (expérimentations sur des sites pilote)
- assurer un « **réflexe air** » dans les politiques publiques locales : urbanisme, logement, transport...



PRÉFET
DE
MEURTHE-ET-MOSELLE

Lancement du comité local de l'air

- avril – mai 2018 : contacts services techniques / élus
- **aujourd'hui : partager le projet du comité local de l'air**
- automne 2018 : mettre en place un «Atelier» en s'appuyant sur les initiatives locales existantes et les acteurs qui le souhaitent :
 - transport, mobilité
 - chauffage et rénovation énergétique
 - aménagement du territoire et urbanisme
 - communication et participation citoyenne
- hiver 2018/2019 : «comité local de l'air» vers des actions pour un PPA mieux ancré sur les actions locales, les acteurs locaux et plus efficace.
- 2019 : mise en œuvre des actions par les parties prenantes



PRÉFET
DE
MEURTHE-ET-MOSELLE

Temps d'échanges / vos questions ?

Comité local de l'air



PRÉFET
DE
MEURTHE-ET-MOSELLE

Conclusion



PRÉFET
DE
MEURTHE-ET-MOSELLE